



Service de police de la Ville de Montréal

> AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ



Bilan
annuel
2004

Mission

Le Service de police de la Ville de Montréal a pour mission de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique ; de prévenir et de réprimer le crime et les infractions aux lois ou aux règlements pris par les autorités municipales, et en rechercher les auteurs.

Pour la réalisation de cette mission, le Service de police de la Ville de Montréal assure la sécurité des personnes et des biens, sauvegarde les droits et les libertés, respecte les victimes et est attentif à leurs besoins, coopère avec la communauté dans le respect du pluralisme culturel. De plus, il favorise une représentativité adéquate du milieu qu'il dessert.

En partenariat avec les institutions, les organismes socio-économiques, les groupes communautaires et les citoyens et citoyennes du territoire, le Service s'engage à promouvoir la qualité de vie de tous les citoyens et citoyennes sur le territoire de la Ville de Montréal en contribuant à réduire la criminalité, augmenter la sécurité routière sur le territoire, favoriser le sentiment de sécurité et développer un milieu de vie paisible et sûr, dans le respect des droits et libertés garantis par les chartes canadienne et québécoise.

Budget 2004

Le budget 2004 s'élevait à 443 368 000 \$, ce qui représente une augmentation de 6,9% (28 543 000 \$) par rapport au budget 2003.

Le budget 2004 du Service de police avait été élaboré en tenant compte de plusieurs éléments inhérents à son mandat et à ses obligations. Tout en considérant les orientations priorisées par la Ville de Montréal, il tient compte de la concrétisation, en 2004, du projet d'optimisation de la Police de quartier ainsi que de la prestation de travail nécessaire à la réalisation de sa mission.

Valeurs organisationnelles du Service de police

Dans toutes leurs décisions et leurs actions à l'endroit des citoyens comme de leurs collègues, les membres du Service de police sont guidés par les valeurs suivantes.

La recherche de l'excellence

Nous recherchons l'excellence dans nos rapports avec les citoyens, dans les services rendus ainsi que dans notre gestion. Nous visons également l'amélioration continue de la qualité dans toutes nos actions.

L'importance du personnel

Le personnel du Service constitue notre force et notre ressource principale. Nous croyons que la satisfaction des aspirations individuelles et le respect des personnes par leur implication et la reconnaissance des réalisations sont fondamentaux dans la poursuite de notre mission.

Le respect des droits et libertés

Pour nous, le respect des droits et libertés des citoyens constitue le principe fondamental qui guide nos relations avec la communauté et avec notre personnel.

Le professionnalisme

La rigueur, le respect des règlements et la formation continue sont au cœur de l'action du Service. Nous cherchons à donner l'exemple par un comportement qui reflète le respect des lois et qui crée un sentiment de confiance et de crédibilité. La valorisation du travail repose sur le professionnalisme.

Table des matières

- 1 Mot du directeur
- 3 Orientations stratégiques 2004
- 10 Effectif total du SPVM
- 12 Optimisation de la Police de quartier
- 15 Dossiers organisationnels
- 18 Organigramme
- 20 Direction des opérations
- 27 Direction de l'administration
- 32 Division des affaires internes
- 34 Autres unités relevant de la direction
- 35 Conseil de direction
- 36 Carte du territoire

Encart

Évolution de la criminalité et statistiques annuelles

> MOT DU DIRECTEUR

Aujourd'hui, je peux affirmer que je suis fier des progrès accomplis, fier du travail réalisé par les membres de cette organisation et de leur ténacité dans la poursuite de l'excellence.

L'année 2004 a été, pour le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), une année de transition. En effet, nous avons procédé à plusieurs remaniements importants en vue d'améliorer nos services et de consolider notre rôle en matière de sécurité publique sur le territoire de Montréal.

Le changement le plus important qu'a connu notre organisation au cours de l'année s'est effectué avec l'optimisation de la Police de quartier, qui est officiellement entrée en vigueur le 11 janvier 2004. Ce vaste projet a été mis sur pied à la suite de consultations effectuées auprès de notre personnel, des élus et des citoyens, et ce, afin d'évaluer en profondeur notre modèle de Police de quartier depuis son implantation, en 1997. Le principal objectif de l'optimisation visait donc à répondre aux attentes de la population, à améliorer le bon fonctionnement de l'organisation et sa capacité de remplir adéquatement sa mission.

En 2004, nous avons également mis l'accent sur le renforcement du sentiment de sécurité des citoyens. En effet, les résidents de Montréal ont connu, au cours de l'été, des événements qui ont particulièrement affecté ce sentiment de sécurité, que nous nous sommes engagés à préserver. C'est dans cette optique que nous avons tenu une conférence de presse pour informer les citoyens sur l'état de la criminalité à Montréal et sur les moyens que nous mettons en place pour la combattre.

Les résultats obtenus en 2004 sont d'ailleurs éloquentes quant à notre détermination à lutter contre le crime, quelle que soit sa nature : on observe effectivement une diminution de la criminalité de 2,1 % par rapport à l'année 2003 (pour un total de 135 104 délits et infractions au Code criminel). Si le nombre d'homicides est stable (42 en 2004), le nombre de crimes contre la personne a diminué de 1,4 %, les voies de fait, de 1,2 % et les vols qualifiés et extorsions, de 3,9 %. Toutefois, le nombre d'agressions sexuelles est le plus élevé depuis plus de 20 ans, avec une hausse de 3,8 % par rapport à 2003. Par ailleurs, le nombre d'introductions par effraction a diminué de 1,4 % et les vols de véhicules à moteur, de 1,5 %.

L'année 2004 a été pareillement marquée par d'autres réalisations : célébrations soulignant le 25^e anniversaire de l'arrivée des policières au SPVM, adoption de la politique de conciliation famille-travail, mise en place d'un programme de préparation de la relève et du plan de formation en éthique, adoption de la politique contre le profilage racial et illicite, création de comités de vigie pour renforcer notre partenariat avec différentes communautés. En regardant ce parcours, qui prend ses racines dans notre passé et notre expérience, je retiens ce désir commun de progresser, d'évoluer, pour le mieux-être de chacun des citoyens de Montréal.



> MOT DU DIRECTEUR

Ce désir se concrétise particulièrement bien dans la consolidation de la Police de quartier, mission qui m'avait été confiée en 1998 lors de mon premier mandat à titre de directeur. J'aurai donc vu l'aboutissement de ce projet d'importance avant de me retirer, en 2005, l'année 2004 ayant été ma dernière année complète à la direction du SPVM. Je me permets donc de vous faire état de mon bilan personnel.

J'ai été assermenté directeur, le 18 septembre 1998, de ce qui était à l'époque le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM). Mes engagements étaient alors de :

- > diriger le SPCUM de façon rigoureuse et efficace, notamment en donnant une nouvelle couleur à la gestion du personnel ;
- > réaliser les changements que proposait la Police de quartier en réunissant toutes les conditions qui étaient nécessaires à sa réalisation ;
- > positionner le SPCUM au regard de défis contemporains, comme la jeunesse, la circulation et la sécurité routière, la paix publique, la lutte contre le crime organisé et les nouvelles sources de financement.

Depuis cette date, j'ai travaillé, avec l'ensemble du personnel, à maintenir le cap. J'ai cherché à privilégier, au cours de mon mandat, la conciliation. Je me suis également toujours fait un point d'honneur d'écouter les commentaires des membres policiers et civils de l'organisation, des élus et des citoyens et citoyennes que nous servons. À maintes reprises, je suis allé rencontrer le personnel policier et civil.

La tâche n'a pas toujours été facile. Nous avons connu notre lot d'embûches et de changements, prévisibles et imprévisibles. Malgré tout, j'ai le sentiment d'avoir su mener à bon port la Police de quartier, avec la précieuse collaboration des employés du Service.

Je quitterai définitivement les rangs du SPVM au début du mois d'avril 2005, après y avoir consacré près de 35 ans. Servir les citoyens et citoyennes de Montréal aura été un privilège que je porterai longtemps en moi. Mon successeur reprendra le flambeau avec fierté et compétence, j'en suis certain. Je lui souhaite de connaître autant de succès et de joies que j'en ai eus au service de la collectivité, à votre service.

Merci pour votre appui constant et sachez que le citoyen Michel Sarrazin se sentira toujours concerné par le bien-être de cette organisation et de la population qu'elle sert.

Le directeur,



Michel Sarrazin, C.O.M.

> ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2004



Préparé à relever les défis que laisse entrevoir l'avenir, le Service de police de la Ville de Montréal est fort de ses réalisations et de la qualité des services qu'il offre à l'ensemble de la population : cette dynamique qui lui est propre en fait un acteur essentiel de l'amélioration des milieux de vie, du développement et du rayonnement de la nouvelle ville de Montréal comme métropole attentive aux besoins de ses différentes communautés.

C'est pourquoi le SPVM assume avec détermination son rôle d'intervenant principal au chapitre de la sécurité publique sur le territoire de Montréal, et ce, conformément à sa mission première qui consiste à maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, à prévenir et à réprimer le crime, et à en rechercher les auteurs, en harmonie avec la politique de cohésion et de concertation de l'administration municipale.

En 2004, le SPVM a articulé ses actions autour de deux grands axes : la place que le Service occupe désormais au sein de la Ville de Montréal et de ses 27 arrondissements, et l'optimisation du modèle de Police de quartier.

C'est dans l'optique de cette optimisation que le SPVM a mis en œuvre des stratégies d'intervention et de révision des structures administratives et opérationnelles, cela afin de consolider ses services de proximité aux citoyens, de rapprocher du terrain le volet décisionnel et de soutenir par les services nécessaires les interventions de première ligne.

Avec l'optimisation de la Police de quartier et la correction de certains irritants, le SPVM se retrouve ainsi mieux équipé pour remplir sa mission de service public, l'accent étant mis sur trois priorités : la mise en place d'un environnement urbain paisible et sécuritaire, l'amélioration de la sécurité routière et de la circulation, la valorisation et le développement du personnel.

Un environnement urbain paisible et sécuritaire

Le SPVM exerce une surveillance continue de l'ensemble des grands enjeux de la sécurité urbaine, dans le but résolu de demeurer chef de file en matière de gestion et d'opérations policières.

La Politique pour un environnement urbain paisible et sécuritaire

La tendance actuelle est à une nouvelle approche de la sécurité urbaine, par laquelle le Service encourage la concertation entre les divers intervenants, afin de mettre de l'avant des stratégies globales d'intervention, entérinées par l'ensemble des partenaires.

C'est ainsi qu'en 2004, en collaboration avec ses partenaires en sécurité publique, le SPVM a déposé le projet *Politique pour un environnement urbain paisible et sécuritaire*, et qu'il entend inviter en 2005 l'ensemble des intervenants à une consultation publique où chacun sera interpellé et mobilisé.

Cette politique chapeaute d'autres volets et actions en matière de sécurité publique et civile, issus du Sommet de Montréal (tenu en juin 2002), notamment par :

- > la mise en place de tables de concertation d'arrondissements en sécurité publique et civile ;
- > la réalisation d'activités en prévention de la criminalité ;
- > la diffusion d'information aux citoyens concernant l'offre de service en matière de sécurité publique ;
- > la rédaction de protocoles d'entente avec les partenaires de la communauté ;
- > le développement d'actions de visibilité policière.

Les partenariats

Le SPVM a poursuivi et intensifié ses partenariats avec les différents acteurs institutionnels et communautaires, régionaux, corporatifs ou locaux, qu'il reconnaît comme coproducteurs de la sécurité urbaine.

> ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2004



À travers ces collaborations établies en 2004, le SPVM a pu :

- > clarifier et confirmer sa position en matière de collaboration, de concertation et de partenariat sur les plans local, régional et corporatif ;
- > élaborer une grille de validation des organismes en relation avec ses propres critères de partenariat ;
- > mettre en place des projets de prévention pour la jeunesse, financés par la revente des produits de la criminalité ;
- > ajouter au plan d'action de chaque poste de quartier la liste de partenaires avec les protocoles en cours, et inventorier les instances de concertation du quartier ;
- > prévenir et combattre la criminalité de violence grâce aux partenariats, à la participation et à la concertation systématiques des acteurs institutionnels et communautaires, notamment en ce qui a trait à la lutte contre le crime organisé, à l'Escouade régionale mixte (ERM) et au programme d'action concertée contre l'économie souterraine (ACCES).

En matière de relations avec la communauté, le SPVM a mis sur pied un comité corporatif de concertation stratégique ainsi que des comités de vigie avec des représentants des communautés arabe, asiatique, noire et latino-américaine. Le SPVM met ainsi à contribution les connaissances et les compétences particulières de partenaires externes pour évaluer et orienter ses actions auprès des communautés.

Le SPVM a également assuré le suivi du projet 24/7 du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de Montréal, qui consiste à offrir aux victimes, à leurs proches ainsi qu'aux témoins un service d'intervention professionnelle disponible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine.

Le sentiment de sécurité

Le sentiment de sécurité, au cœur de la qualité de vie des citoyens, se construit notamment sur la perception que ceux-ci ont de la criminalité ainsi que sur les incivilités ou actes criminels dont ils sont informés, témoins ou victimes.

Le SPVM juge primordial d'accroître le sentiment de sécurité de la population et déploie en ce sens ses stratégies et actions, basées sur les objectifs suivants :

- > mieux informer les citoyens ;
- > faire de la gestion des incivilités une véritable priorité ;
- > augmenter la visibilité policière.

MIEUX INFORMER LES CITOYENS

À Montréal, le nombre d'infractions au Code criminel suit la tendance générale à la baisse observée dans l'ensemble du Canada depuis le début des années 1990. Cette baisse est particulièrement marquée à Montréal depuis 1997 (baisse de 23,9 %). Le nombre de crimes rapportés a diminué de 36,8 % au cours de la dernière décennie, ce qui en fait le taux le plus faible observé depuis 20 ans.

Malgré cette diminution continue du nombre de crimes, la perception des Montréalais sur la présence de la criminalité n'a pas changé. Autrement dit, la criminalité diminue, mais les résidents du territoire ne semblent pas en être informés, ou alors cette information a peu d'influence sur leur sentiment de sécurité.

Le SPVM doit par conséquent suppléer à ce manque d'information, tant sur le plan de la criminalité, que sur celui de son offre de service et de ses modes de fonctionnement. En 2004, ses stratégies à cet égard ont donc consisté à :

- > distribuer dans tous les foyers de l'île de Montréal, en janvier 2004, le bulletin *À votre service de police* qui explique la restructuration des postes de quartier à la suite de l'application du programme d'optimisation ;
- > établir une communication plus proche des citoyens et de leurs besoins, selon les arrondissements ;
- > diffuser l'information sur les services du SPVM dans les journaux locaux ou les bottins des arrondissements et intensifier cette diffusion là où elle existe déjà ;
- > présenter les activités de chaque poste de quartier, dans le cadre de rencontres annuelles locales avec les citoyens ;
- > développer un nouveau site Internet résolument orienté vers les besoins d'information des citoyens.

LA GESTION DES INCIVILITÉS : UNE VÉRITABLE PRIORITÉ

Les incivilités et les désordres mineurs représentent une source d'insécurité importante pour les citoyens, qui compromettent leur qualité de vie. En 2004, tous les postes de quartier ont enclenché le processus de gestion des incivilités. Chaque poste, soutenu par son personnel et par ses partenaires locaux, a établi un diagnostic à partir d'une lecture de son environnement, puis a concentré ses efforts sur deux à cinq incivilités majeures pour la qualité de vie des citoyens.

AUGMENTER LA VISIBILITÉ POLICIÈRE

La direction du Service a réitéré sa position au regard de l'importance de la patrouille et de la visibilité policière, en rappelant que le sentiment de sécurité fait partie de la mission du Service au même titre que la lutte contre la criminalité et la réponse aux appels d'urgence : la visibilité policière constitue ainsi une stratégie policière en soi, qui permet au Service de remplir sa mission adéquatement. C'est pourquoi le Service a largement diffusé cet engagement, en veillant à ce que, conscients de son importance, les policiers de première ligne s'efforcent de sortir de leur voiture et de mieux cibler la patrouille, contribuant ainsi pleinement au sentiment de sécurité des citoyens.

À l'égard de cet engagement, les policiers ont dû effectuer au moins dix jours de patrouille à pied en 2004, pour un total de 20 000 jours ou 140 000 heures.

Parmi les autres initiatives de visibilité, signalons : cadets et policiers en vélo, patrouille nautique, patrouille dans les parcs avec véhicule électrique ou à cheval.

La criminalité

En 2004, le Service de police a donné la priorité à la lutte contre le terrorisme de même qu'à trois formes spécifiques de criminalité : la criminalité de violence, la criminalité des jeunes ainsi que le crime organisé, les motards criminels et les gangs de rue.

LA CRIMINALITÉ DE VIOLENCE

En 2004, toutes les unités du SPVM ont continué la lutte contre la criminalité de violence. Parmi les actions spécifiques, mentionnons :

- > la lutte contre les stupéfiants dans les endroits publics, en donnant priorité aux plaintes des citoyens ;
- > les interventions en vue de l'arrestation des trafiquants dans les stations de métro identifiées comme points de vente de stupéfiants ;
- > la sensibilisation aux dangers de la consommation de stupéfiants, au moyen de stands et de rencontres avec des étudiants du secondaire ;
- > le suivi et l'encadrement des prédateurs sexuels.

Toutes ces actions avaient pour but de renforcer le sentiment de bien-être, de paix et de sécurité de la population.

LA CRIMINALITÉ DES JEUNES

Le SPVM a déployé des efforts accrus sur le plan de la prévention auprès de la jeunesse, parce que :

- > le tiers des personnes âgées de 15 à 19 ans présenterait, selon une enquête de Santé Québec, un indice élevé de détresse psychologique ;
- > la consommation de stupéfiants semble être devenue plus courante, alors que l'expérimentation des drogues se fait de plus en plus tôt chez les jeunes ;
- > le taux de suicide chez les jeunes Québécois est un des plus élevés des pays industrialisés (le suicide touche quatre fois plus de garçons que de filles) ;
- > le nombre de mineurs accusés de crimes de violence a augmenté de 6,5% en 2002, et ce, en dépit de la baisse de la criminalité de violence rapportée ;
- > le nombre de mineurs accusés de vols qualifiés et d'extorsions a augmenté de 24% après deux années consécutives de baisse, en 2000 et 2001.

Le SPVM a donc entrepris de faire diminuer le nombre de crimes commis par les jeunes en mettant sur pied des activités de prévention et en multipliant les interventions dans les écoles (et en périphérie) de même que dans les stations de métro. Les actions portaient sur l'intimidation, le taxage, les graffitis et les gangs de rue.

De plus, en partenariat avec les Centres jeunesse, les organismes communautaires et le milieu institutionnel, le SPVM a poursuivi sa lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC) en mettant en place le projet *Orion* et l'opération *Persée*. Dans le cadre de ces projets, des policiers ont procédé à des vérifications, notamment au regard de l'âge, dans des endroits publics et des établissements commerciaux.

Enfin, grâce à l'argent récolté lors de la revente des produits de la criminalité, le SPVM a financé 30 représentations de la pièce de théâtre *Le Prince serpent*, présentées dans différentes écoles du territoire de la Ville de Montréal. Le SPVM espère ainsi contribuer à contrer l'exploitation sexuelle des jeunes et la violence des gangs de rue.



LE CRIME ORGANISÉ, LES MOTARDS CRIMINELS ET LES GANGS DE RUE

Non seulement le SPVM a-t-il participé à la lutte contre le crime organisé et les motards criminels, mais il a également mis en application des stratégies afin de contrer le phénomène des gangs de rue sur son territoire.

Un gang de rue est un regroupement plus ou moins structuré d'adolescents ou de jeunes adultes, qui cherche à contrôler des sphères d'activités lucratives, pour son compte ou pour le compte d'autres organisations criminelles, et qui n'hésite pas à recourir à l'intimidation et à la violence de groupe pour ses besoins de recrutement et pour obtenir pouvoir et reconnaissance relativement aux gangs rivaux.

Concrètement, les activités des gangs de rue couvrent en particulier le trafic d'armes et de drogues, la prostitution juvénile, les vols, le prêt usuraire, l'extorsion et le recel.

Les gangs émergents sont composés d'adolescents qui ont des activités récurrentes et qui recrutent activement, et souvent par contrainte, des jeunes, riches ou pauvres, doués ou non, petits et grands, dans de nombreux endroits publics à proximité des écoles, dans les parcs et dans les stations de métro.

Le phénomène des gangs de rue, ou du moins la perception que les citoyens ont de leur présence, a une influence déterminante sur le sentiment de sécurité de ces derniers.

En s'appuyant sur un plan d'affaires proposant un cadre d'intervention, le SPVM s'est doté, en 2004, d'un comité de coordination et de quatre équipes multidisciplinaires, une dans chacun des Service à la communauté. Couvrant les quatre régions de Montréal, l'unité mixte Sans frontières représente une cinquième équipe multidisciplinaire.

En 2004, le travail effectué par l'unité Sans frontières a mené à 49 arrestations et à 35 perquisitions, qui ont permis la saisie d'importantes quantités de drogues et d'armes. L'unité a poursuivi ses opérations contre les organisations criminelles vouées à la vente de stupéfiants dans la rue.

Par ailleurs, depuis le mois d'octobre 2004, un groupe d'intervention rapide (GIR) a été créé en vue de soutenir les quatre Service à la communauté du SPVM. L'effectif de cette unité, composé de 16 enquêteurs, 1 analyste et 1 agent gestionnaire de la preuve, provient des organismes suivants : le SPVM, la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Laval, la Sûreté municipale de Longueuil et la Gendarmerie royale du Canada.

Des solutions

L'approche intégrée préconisée par le SPVM pour obtenir des effets bénéfiques à long terme quant au phénomène des gangs de rue est divisée en quatre volets indissociables, qui sont la recherche, la prévention, la répression et la communication :

- > *la recherche* a pour but de comprendre et de décrire le phénomène des gangs de rue et ses impacts sur le sentiment de sécurité de la population ;
- > *la prévention* aide les jeunes, les parents, les intervenants et la population en général à se prémunir contre le phénomène ou à contribuer à le contrer, par exemple par la diffusion d'information de qualité et par la publicité des ressources disponibles qui offrent d'autres choix ;
- > *la répression* agit sur la criminalité, notamment par l'arrestation de membres de gangs de rue ayant commis un crime ;
- > *la communication* permet de mieux faire connaître et comprendre le phénomène des gangs de rue afin de maintenir le lien de confiance avec le personnel, les élus, les partenaires et la population, tout en gagnant leur appui pour la recherche, la prévention et la répression.

Projet *STORM*

Afin de résoudre une problématique importante liée à divers gangs de rue, le Poste de quartier 20 a mis sur pied le projet *STORM*, qui a pour assise l'augmentation de la présence policière dans les rues du centre-ville. Grâce à ce projet, le secteur a connu une nette diminution des crimes avec violence.

Projet *SURISIS*

À la suite d'incidents violents survenus au centre-ville durant l'été 2004, dont des fusillades entre membres de gangs de rue adverses, le Poste de quartier 21 a mis en place le projet *SURISIS* : ce projet avait pour mission de concentrer la présence policière dans le secteur du boulevard Saint-Laurent et de la rue Sainte-Catherine, non seulement pour prévenir de nouveaux incidents mais également pour sécuriser les commerçants et les visiteurs du centre-ville.

Les maux cachés

Les Postes de quartier 40 et 46 ont élaboré le programme *Les maux cachés*, qui consiste dans des ateliers interactifs sur la prévention de l'intimidation en milieu scolaire et de l'adhésion à un gang de rue. Le programme mise pour cela sur le développement de l'estime de soi ainsi que des compétences personnelles et sociales des élèves de 8 à 12 ans, afin qu'ils recourent à la dénonciation de l'intimidation.

Connais-tu ma gang ?

Le programme de prévention *Connais-tu ma gang ?* a été traduit en créole, en espagnol et en anglais. Le questionnaire *Connais-tu ma gang ?* a été publié, entre autres, dans les journaux *The Gazette*, *Métro* et le *Journal de Montréal*, à l'automne 2004 ; ce questionnaire permettait aux parents et aux intervenants d'évaluer si un enfant était victime d'un gang de rue ou s'il pourrait être recruté par l'un de ces gangs.

Projet Noyau

Ce projet s'est attaqué aux gangs de rue dans la région Nord en misant sur la répression et la prévention.

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le SPVM profite de toutes les opportunités qui lui sont offertes aux niveaux national et international pour faire connaître et faire rayonner ses initiatives, et ainsi mieux se préparer à tout attentat terroriste. Le Service s'appuie également sur les leçons apprises outre-frontières pour affermir sa capacité de réponse au regard d'une menace ou d'un acte terroriste et consolider son assise stratégique en cette matière.

C'est pourquoi le SPVM, voulant se doter de moyens efficaces pour réagir aux menaces, contribue à la mise en place de partenariats étroits à tous les niveaux : Comité aviseur antiterrorisme de Montréal (CAAM), Service de coordination de la lutte contre le terrorisme (SQ) et Équipes intégrées sur la sécurité nationale (EISN).

En 2004, le SPVM a poursuivi l'analyse et la mise en place de moyens en réalisant des simulations, et en formant des équipes de commandement, des groupes d'intervention et du personnel attirés aux enjeux du terrorisme et des mesures d'urgence. En mettant ces moyens en place, le Service veut intégrer ses stratégies d'action à l'intérieur des processus opérationnels. Le SPVM participe en outre au Comité de sécurité civile de la Ville de Montréal et au maintien d'une stratégie globale multipartenaire.

La sécurité routière et la circulation

La sécurité routière et la circulation font partie de la mission du SPVM et sont au cœur des préoccupations des Montréalais, en raison, notamment, du volume important d'automobilistes venus de l'extérieur qui transitent quotidiennement sur le réseau routier montréalais, mais également à cause de son climat et de sa géographie spécifiques.

En 2004, le SPVM a poursuivi avec les partenaires locaux ses efforts de répression, de prévention, de partenariat et de communication, afin de réduire le nombre d'accidents et d'améliorer la fluidité du réseau routier montréalais, ainsi que la sécurité sur les plans d'eau environnants.

La sécurité des piétons

Le bilan global des collisions sur le territoire de Montréal démontre une baisse de 4,3 % comparativement à l'année dernière. Le bilan des collisions fatales, quant à lui, a diminué de 14 %. Malheureusement, 58,1 % des victimes étaient des piétons. Devant cette problématique, la Section de la sécurité routière et de la circulation (SSRC) a invité ses partenaires à former une Table de concertation provinciale Piéton pilotée par le SPVM. Pour diminuer le nombre d'accidents impliquant des piétons, la SSRC entend également développer un plan d'action quinquennal.

La prévention et la sensibilisation

En 2004, la SSRC a décidé de réévaluer ses méthodes de sensibilisation et de répression auprès des « irréductibles » de l'alcool et de la drogue au volant. De plus, la Section a multiplié les opérations de contrôle de la vitesse par radar, notamment près des zones scolaires. La Section a aussi confié à des équipes multidisciplinaires la gestion de problèmes d'envergure, comme la fermeture du métro Henri-Bourassa et la congestion de la circulation aux abords du pont Jacques-Cartier.

La valorisation et le développement du personnel

Le Service de police de la Ville de Montréal est le chef de file de tous les services policiers quant à l'importance de ses effectifs féminins. L'année 2004 a donné l'occasion de souligner les vingt-cinq années de contribution des femmes au sein du SPVM.

Par leur présence, les policières ont concouru à l'évolution des pratiques et des valeurs, et cela plus spécialement depuis l'implantation de la Police de quartier. La valorisation de la présence des femmes s'inscrit dans les objectifs institutionnels de reconnaissance de l'apport du personnel, qui visent à assurer au SPVM une relève bien formée, motivée et solidaire de la mission globale du Service.

L'éthique

Les policiers du SPVM sont assujettis au Code de déontologie des policiers du Québec et aux règlements sur la discipline applicables à leur fonction.

Pour le SPVM, l'éthique est un instrument utile d'analyse et de prise de décisions sur lequel l'ensemble de son personnel peut appuyer son jugement afin de poser le bon geste, au bon moment, de la bonne manière et pour la bonne raison.

Pour se conformer aux règles de l'éthique, on doit d'abord effectuer l'analyse objective d'une situation afin d'en obtenir une meilleure vision d'ensemble, puis évaluer les conséquences de diverses décisions possibles.

Afin de maintenir et d'accroître, à juste titre, la confiance de la population vis-à-vis de ses services, le SPVM, dans le cadre du programme *SADER*, a donc formé à l'éthique 1 082 personnes en 2004, notamment les gestionnaires de différents niveaux de l'organisation et des superviseurs de quartier. Cette formation doit s'étendre à tous les employés policiers et civils du SPVM en 2005.

En bref

En 2004, le SPVM a appliqué les recommandations retenues par le Conseil de direction et entérinées par le Conseil de Ville, en particulier celles qui découlaient des diagnostics issus du projet d'optimisation de la Police de quartier et des orientations à privilégier pour les prochaines années.

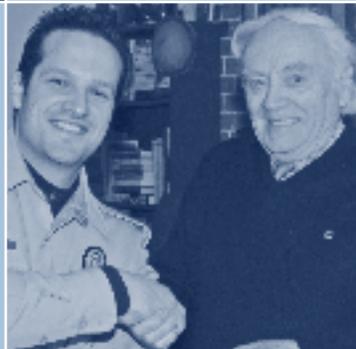
Le SPVM s'est engagé à poursuivre son rapprochement avec la population en maintenant son adhésion indéfectible au principe de la police communautaire.

Sur le plan des activités criminelles, et même si, d'un point de vue réaliste, celles-ci ne peuvent être éradiquées, des actions concrètes menées en concertation avec tous ses partenaires permettent au SPVM de combattre les sources de la criminalité et de les circonscrire.

La circulation automobile se fait de plus en plus dense, et les comportements délinquants, de plus en plus nombreux. Ces phénomènes sont devenus des préoccupations majeures en matière de sécurité routière et de circulation dans les arrondissements; c'est pourquoi le SPVM a mis en place des mesures concrètes de répression, de prévention et de mobilisation de la bonne volonté des conducteurs.

Enfin, les hommes et les femmes qui composent le Service de police de la Ville de Montréal sont les premiers responsables de la qualité des services rendus à la population, et le SPVM reconnaît cette responsabilité. C'est pourquoi il attache une importance particulière à la valorisation et au développement des ressources et des compétences de son personnel.

Sur tous les plans, le SPVM définit donc ses actions en fonction de sa quête de l'excellence et de sa capacité d'adaptation rapide aux événements et aux faits sociaux, avec l'objectif ultime de répondre aux attentes légitimes des citoyens en matière de sécurité.



EFFECTIF TOTAL DU SPVM > AU 31 DÉCEMBRE 2004



Effectif policier

Effectif policier autorisé	(a) 4 290
Effectif policier réel	(b) 4 211
Hommes	3 061 (72,7 %)
Femmes	1 150 (27,3 %)
Nombre de policiers selon le grade	
Agent	2 982
Sergent	438
Sergent-détective	548
Lieutenant	54
Lieutenant-détective	62
Capitaine	0
Capitaine-détective	1
Commandant	90
Inspecteur	14
Inspecteur-chef	11
Assistant directeur	8
Directeur adjoint	2
Directeur	1

(a) Ce chiffre de 4 290 policiers autorisés comprend l'effectif policier permanent autorisé de 4 155 policiers ainsi que les prêts de service, les retraites anticipées et les autres projets spéciaux, ces trois dernières catégories totalisant 135 postes.

(b) Ce chiffre de 4 211 policiers exclut les 49 policiers temporaires en service au 31 décembre 2004.

Effectif^(c) civil

Effectif civil total	1 288
Accréditation syndicale	
Cols blancs	607
Cols bleus	47
Brigadiers scolaires	522
Professionnels	41
Cadres	71

(c) Postes permanents et temporaires prévus au budget 2004 (incluant les activités autofinancées).

Embauche

Embauche des policiers permanents	H	F
Total des policiers permanents	129	107
Policiers autochtones	0	0
Policiers issus des minorités ethniques	8	7
Policiers issus des minorités visibles	19	7
Policiers majoritaires	102	93

Embauche des policiers temporaires	H	F
Total des policiers temporaires^(d)	87	52
Policiers autochtones	0	0
Policiers issus des minorités ethniques	6	4
Policiers issus des minorités visibles	23	3
Policiers majoritaires	58	45

Embauche des policiers auxiliaires	H	F
Total des policiers auxiliaires	0	0

(d) Afin d'éviter de comptabiliser deux fois le même individu, nous avons tenu compte uniquement de la première embauche à titre de policier au SPVM.

Départs

Total des départs^(e)	130
Retraites selon le grade	
Agent	59
Sergent	12
Sergent-détective	26
Lieutenant	1
Lieutenant-détective	5
Capitaine	0
Capitaine-détective	0
Commandant	5
Inspecteur	2
Inspecteur-chef	1
Assistant directeur	0
Directeur adjoint	0
Total	111
Démissions	
Policiers permanents	6
Policiers temporaires	9
Policier auxiliaire	0
Total	15
Radiations selon la cause	
Invalidité	2
Congédiement	1
Total	3
Décès	
En service	0
Non en service	1
Total	1

(e) Ce total inclut le départ de 9 policiers temporaires.

Répartition des policiers par groupes d'âge

Groupe d'âge	N ^{bre}
20-29 ans	950
30-39 ans	1 676
40-49 ans	1 358
50-59 ans	223
60 ans+	4
Total	4 211

Répartition des policiers par années de service

Années de service	N ^{bre}
0-4	790
5-9	1 070
10-14	681
15-19	952
20-24	390
25-29	211
30-34	108
35+	9
Total	4 211

Effectif policier autorisé et comblé par direction

Direction	Autorisé	Comblé	Vacant
Direction des opérations	4 132	4 061	71
Direction de l'administration	128	120	8
Direction du Service	30	30	0
Total	4 290	(f) 4 211	79

(f) Inclut 48 postes en surplus.

Effectif civil autorisé et comblé par direction

Direction	Autorisé	(g) Comblé	Vacant
Direction des opérations	964	957	(h) 7
Direction de l'administration	311	307	4
Direction du Service	13	13	0
Total	1 288	1 277	11

(g) Les postes vacants utilisés à d'autres fins (par exemple, la création d'un poste temporaire) n'ont pas été considérés comme postes non comblés.

(h) Inclut 2 postes vacants de brigadiers scolaires.

Effectif total autorisé et comblé par direction

Direction	Autorisé	(i) Comblé	Vacant
Direction des opérations			
policiers	4 132	4 061 (43 surplus)	71
civils	964	957	7
Direction de l'administration			
policiers	128	120 (5 surplus)	8
civils	311	307	4
Direction du Service			
policiers	30	30	0
civils	13	13	0
Total			
policiers	4 290	4 211 (48 surplus)	79
civils	1 288	1 277	11
Total (policiers et civils)	5 578	5 488	90

(i) Comblé en permanence ou temporairement.

OPTIMISATION DE LA > POLICE DE QUARTIER



Le 11 janvier 2004 a marqué le lancement officiel de la démarche d'optimisation de la Police de quartier.

En effet, le SPVM s'était engagé, en 1997 (date d'implantation de la Police de quartier), à évaluer le modèle après cinq ans de fonctionnement. Cette évaluation a donc porté sur la structure de l'organisation et sur son mode de fonctionnement, ainsi que sur la prestation de services aux citoyens, sur la satisfaction de ces derniers, leurs attentes et leurs préoccupations.

Le projet d'optimisation, entériné par le Conseil de Ville en octobre 2003, avait ainsi pour but de mettre en place les solutions identifiées lors de cette évaluation.

Ceci a conduit, dans une première étape, à la restructuration administrative et opérationnelle de postes de quartier et à l'ajout de ressources.

Les objectifs et les priorités

Avec pour objectifs de mieux répondre aux besoins de la population, d'améliorer le mode de fonctionnement de la Police de quartier et de préserver l'approche communautaire qui sous-tend l'action de celle-ci, la démarche d'optimisation a privilégié les moyens d'action suivants :

- > revoir la structure globale de l'organisation ;
- > renforcer les postes de quartier ;
- > affecter un agent à la sécurité routière dans chacun des postes de quartier ;
- > faire de la gestion des incivilités une véritable priorité, notamment par l'ajout de nouvelles catégories aux codes d'appels afin de mieux identifier les problèmes et de cibler les actions en conséquence ;
- > augmenter la visibilité policière avec, entre autres, une augmentation de la patrouille à pied ;
- > améliorer le service à la clientèle ;
- > consolider les liens avec les partenaires ;
- > mieux informer les victimes, les plaignants et l'ensemble des citoyens.

La structure organisationnelle

L'optimisation de la Police de quartier a conduit le SPVM à revoir sa structure organisationnelle. Ainsi, sa direction est maintenant scindée en deux entités nouvelles : la Direction des opérations, dont relèvent les divers postes de quartier, et la Direction de l'administration, qui regroupe les différentes activités organisationnelles. Cette nouvelle structure a pour but de rapprocher la haute direction de l'ensemble des unités opérationnelles de soutien, et ce, afin d'augmenter la qualité des services offerts à la population.

Le SPVM a intégré la Direction des enquêtes et la Direction de la gendarmerie sous la Direction des opérations ; le principal objectif de cette intégration visait un rapprochement dans les pratiques et la culture, afin de mieux soutenir le modèle de la police communautaire du SPVM.

La création de la Direction des opérations a également entraîné la mise sur pied du Service à la communauté dans chacune des quatre régions, du Service des enquêtes spécialisées et du soutien aux opérations (SESSO), de la Division de la régie de la qualité et de la Section des stratégies d'actions avec la communauté (SSAC) en remplacement de la Section de la prévention et des relations avec la communauté (SPRC).

La Direction de l'administration, quant à elle, apporte son soutien à la fois aux opérations policières de la Direction des opérations et aux services centraux : ressources humaines, ressources matérielles, systèmes d'information, services juridiques, etc.

Création des Service à la communauté

Les postes de quartier du SPVM ont tous été regroupés par région (Nord, Sud, Est, Ouest), chaque région correspondant à l'un des quatre nouveaux Service à la communauté (SAC).

La création des SAC a permis à l'équipe de gestion de chacun d'eux d'être pleinement responsable, autonome et en meilleure position pour assurer le contrôle et le suivi des activités de son territoire. Leur mise en place a eu pour conséquence de favoriser le rapprochement avec la population et de faciliter la prise de décision sur le plan local, les services régionaux ayant l'autorité pour intervenir directement.

En 2004, le Module des gangs de rue, la Section de l'intervention jeunesse et une partie de la Section de la prévention du crime et de la SPRC régionale ont été regroupés pour former la Section de l'intervention jeunesse et de la prévention, qui a été implantée dans les quatre Service à la communauté. L'objectif est d'agir plus efficacement sur les problématiques liées à la jeunesse, avec une approche intégrante et pluridisciplinaire.

Restructuration et renforcement des PDQ

La direction du SPVM a donc procédé à la restructuration opérationnelle de 20 postes de quartier sur 49, ce qui a entraîné une révision de la carte policière du territoire montréalais. Les 49 postes de quartier relèvent désormais de 39 unités de commandement.

De plus, le SPVM a renforcé ses postes de quartier, particulièrement ceux à fort volume d'appels ainsi que les plus petits postes. Ainsi, la masse critique minimale dans les postes de quartier a été augmentée à 37 agents afin que tous les postes puissent remplir adéquatement leur mission.

L'optimisation n'a pas entraîné de fermeture de postes de quartier et les services à la population ont été maintenus.

Enfin, les 49 postes de quartier peuvent maintenant compter sur l'expertise du Service des enquêtes spécialisées et du soutien aux opérations (SESSO) pour remplir leur mission.

NOUVELLES FONCTIONS

L'optimisation a entraîné la création de nouvelles fonctions dans chacun des postes de quartier du SPVM, où l'on retrouve maintenant : un lieutenant de quartier, un enquêteur-poste ainsi qu'un agent dédié à la sécurité routière.

Le travail du lieutenant de quartier consiste à alléger les tâches administratives des superviseurs de quartier et à seconder le commandant dans la gestion du poste.

L'ajout d'un enquêteur-poste au sein même du poste de quartier permet une intervention plus rapide et plus efficace en matière d'enquête, tout en facilitant les liens entre les postes et les unités spécialisées. L'enquêteur s'ajoute à l'équipe de gestion, supervise des scènes de crime, rédige des rapports et transfère son savoir aux agents de quartier, pour lesquels il devient une référence.

Enfin, l'optimisation a permis l'ajout d'un agent de sécurité routière par poste de quartier. Cet agent voit au respect des règlements de la circulation et siège au comité de circulation de son arrondissement.

Les incivilités

On peut définir les incivilités comme des gestes, parfois anodins, qui perturbent l'ordre public ou nuisent à la libre jouissance de l'espace public par l'ensemble des concitoyens.

Les incivilités telles que le bruit, le vandalisme et la mendicité ou la présence intimidante d'itinérants et de laveurs de pare-brise (*squeegees*) sur la voie publique figurent en bonne place parmi les préoccupations exprimées par les élus du territoire, notamment lors des consultations tenues dans le cadre de la démarche d'optimisation de la Police de quartier.

La lutte contre les graffitis s'avère aussi un enjeu majeur et plusieurs arrondissements y consacrent beaucoup de temps et de ressources.

Du côté de la population, les sondages nous indiquent qu'un pourcentage plus important de résidents du territoire juge qu'il y a des problèmes d'incivilités, ce pourcentage étant passé de 47 % en 1996-1997 à 54 % en 2001.

Les incivilités constituent donc un problème de taille, pour lequel il importe de prendre des mesures concrètes. C'est pourquoi, dans le cadre de l'optimisation de la Police de quartier, le SPVM a entrepris de répertorier les incivilités par catégories, afin de pouvoir en faire le décompte et de mieux cibler la problématique propre à chaque quartier.

L'analyse de la nature des incivilités a permis d'identifier 34 catégories, regroupées en deux grandes classes : les marques d'incivilités (ou désordres physiques) et les actes d'incivilités (ou désordres sociaux).

La visibilité policière

Malgré l'augmentation des points de service, du nombre de voitures de police et du temps rendu disponible à la suite de la réorganisation des appels, et ce, depuis l'implantation de la Police de quartier, les élus et les citoyens demandent davantage de visibilité policière, ce qui exige une révision des stratégies et des méthodes de patrouille.

La visibilité policière, et notamment la patrouille à pied, vise non seulement l'amélioration du sentiment de sécurité, mais elle constitue également une stratégie efficace de prévention, de dissuasion et d'intervention en matière d'incivilités et de criminalité.

C'est pourquoi le Service adhère pleinement à cette volonté des citoyens. Il a ainsi diffusé son engagement en ce sens, en s'assurant que les policiers de première ligne comprennent l'importance d'une visibilité rassurante pour les citoyens ; ils ne doivent donc pas hésiter à sortir de leur voiture et à mieux cibler la patrouille, en privilégiant des endroits reconnus notamment en matière d'incivilités.

De plus, les policiers ont reçu la consigne d'effectuer dix jours de patrouille à pied annuellement, ce type de patrouille contribuant de manière appréciable au sentiment de sécurité de la population.

De meilleurs services aux citoyens

L'optimisation de la Police de quartier s'est donc déployée sur plusieurs fronts : la consolidation de la structure du SPVM, le renforcement des postes de quartier, le développement et le maintien des partenariats avec la communauté, le contrôle des incivilités et une meilleure visibilité policière.

Ce remaniement de la Police de quartier a indubitablement eu pour effet d'améliorer considérablement les services aux citoyens, non seulement à cause des consolidations précitées, mais également en considération de la meilleure supervision dans les postes de quartier, du soutien aux postes en matière d'enquête ainsi que d'une interaction plus étroite du niveau décisionnel avec la réalité locale.

> DOSSIERS ORGANISATIONNELS



Sur le plan des ressources humaines, l'année 2004 a été l'occasion de célébrer le 25^e anniversaire de l'arrivée des policières au Service de police de la Ville de Montréal. À maints égards, une telle intégration des femmes au SPVM a entraîné, au fil des ans, la nécessité d'aménagements particuliers, tout en favorisant l'émergence de mesures profitables pour l'ensemble des employés : la politique de conciliation famille-travail, que le Service de police a adoptée, en est un des meilleurs exemples.

D'un tout autre point de vue, et comme le veut la tradition, le SPVM a participé étroitement à la réalisation de nombreuses activités de financement ; celles-ci avaient pour but d'amasser des fonds pour soutenir des œuvres de charité et des organismes communautaires dans leur mission d'entraide. C'est dans le même esprit de partage que le SPVM et son personnel se sont investis dans la poursuite de différentes causes qui leur tiennent à cœur.

25^e anniversaire de l'arrivée des policières

Afin de souligner le 25^e anniversaire de l'arrivée des policières au Service de police de la Ville de Montréal, plusieurs activités ont été organisées, dont un lancement officiel en mai, une soirée dansante au Centre Bell en juin, des déjeuners-causeries portant sur la conciliation famille-travail et, finalement, le colloque *Pour aller plus loin ensemble* qui s'est tenu les 24 et 25 novembre 2004.

On ne pouvait fêter un tel anniversaire sans rappeler que l'intégration des policières au SPVM a requis de nombreux aménagements : certains purement physiques, tels que l'organisation des vestiaires et la confection d'uniformes adaptés ; d'autres plus fonctionnels, tels que le remplacement des policières enceintes ou en congé de maternité. Si ces aménagements et les remises en question de certains acquis ont pu sembler n'être favorables qu'aux femmes, il devient de plus en plus évident qu'ils ont profité à l'ensemble de l'organisation : en effet, ils ont ouvert les esprits et préparé le chemin pour des assouplissements qui, on le constate maintenant, favorisent une meilleure qualité de vie, entre autres par la conciliation famille-travail.

Politique de conciliation famille-travail

En utilisant sciemment le terme « conciliation famille-travail » au lieu de « conciliation travail-famille », le Service de police a voulu exprimer son parti pris pour la famille comme valeur prioritaire dans la vie de tous ses membres. Le SPVM, en collaboration avec la Fraternité des policiers et policières de Montréal, a d'ailleurs profité de la tenue du colloque *Pour aller plus loin ensemble* pour présenter sa nouvelle politique famille-travail, de même que le plan de mise en œuvre qui s'y rattache.

Cette politique se veut un nouvel outil de valorisation et de reconnaissance du personnel, qui confirme l'engagement du SPVM à rechercher continuellement des solutions qui feront de cette conciliation une réalité plus facile à vivre. Bien qu'il reste du chemin à parcourir, beaucoup de bon travail a déjà été accompli, ne serait-ce qu'au regard du changement des mentalités.

Engagement social et communautaire

Campagne de financement auprès des employés et retraités

Grâce à la générosité de ses employés ainsi qu'à la collaboration exceptionnelle de tous ses partenaires, le SPVM a recueilli plus de 90 000 \$ au cours de la campagne de financement du Fonds de charité des employés et retraités de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), qui s'est déroulée du 15 septembre au 15 octobre 2004.

Dans le cadre de cette campagne, le SPVM, avec le concours de la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM), a soutenu plus particulièrement la Croix-Rouge, recueillant plus de 12 000 \$ au profit de cet organisme. Cette somme s'est ajoutée à celle amassée lors du premier Omnium du directeur Michel Sarrazin, en août dernier, pour totaliser une contribution de plus de 24 000 \$ à la Croix-Rouge en 2004.

Journée Fèves au lard

Le Service de police a collaboré à la Journée Fèves au lard qui s'est tenue le vendredi 24 septembre 2004. À cette occasion, le président de la FPPM, M. Georges Painchaud, le président de l'événement, M. Rodger Brulotte, et le directeur du Service de police, M. Michel Sarrazin, ont parcouru le territoire et servi plusieurs repas. Cette journée a permis d'amasser plus de 90 000 \$ pour soutenir 150 organismes communautaires.

Course au flambeau

Le SPVM a participé à cette campagne au profit des Jeux olympiques spéciaux du Québec. Établis au Québec depuis 1981, les Jeux olympiques spéciaux ont pour mission d'enrichir, au moyen du sport, la vie des personnes présentant une déficience intellectuelle. Cette année, les bénévoles de la Course au flambeau des agents de la paix ont recueilli 162 477 \$ grâce à la tenue d'activités de collecte de fonds.

Lors de la Conférence annuelle internationale du « *Torch run* », le lieutenant Michel Larivière, du Poste de quartier 13, a reçu le prix John Carion. Ce prix est remis, chaque année, à des policiers bénévoles pour leur contribution remarquable au succès de la Course au flambeau.

Fondation Charles-Bruneau

Le SPVM a participé à la 9^e édition du Tour cycliste de la Fondation Charles-Bruneau, événement tenu du 1^{er} au 7 août 2004, au profit des enfants atteints de cancer. Cette activité d'envergure s'est avérée un franc succès : elle a en effet permis d'amasser plus de 183 000 \$.

Association canadienne des dons d'organes

Le Service de police a trouvé une autre façon de sauver des vies : à titre d'unité de transport de l'Association canadienne des dons d'organes (ACDO), le SPVM a en effet réalisé 251 transports, du 1^{er} juin 2003 au 1^{er} avril 2004. Parmi ceux-ci, 128 ont servi à transporter des organes, 70 à accompagner une équipe médicale, 53 à déplacer une équipe médicale et des équipements spécialisés.

Programme *Polyglobe*

Pour la quatrième année consécutive, le SPVM a participé au programme *Polyglobe*. Initié et soutenu par le Fonds Ville-Marie, ce programme propose le jumelage de jeunes étudiants des 3^e, 4^e et 5^e années de l'enseignement secondaire et d'entreprises des secteurs public et privé. *Polyglobe* a pour mission d'augmenter la persévérance scolaire et de favoriser l'obtention du diplôme d'études secondaires. Dix-sept jeunes de 14 à 18 ans ont ainsi eu l'occasion de valider leur plan de carrière et de réaliser l'importance d'une formation qualifiée pour intégrer le marché du travail.

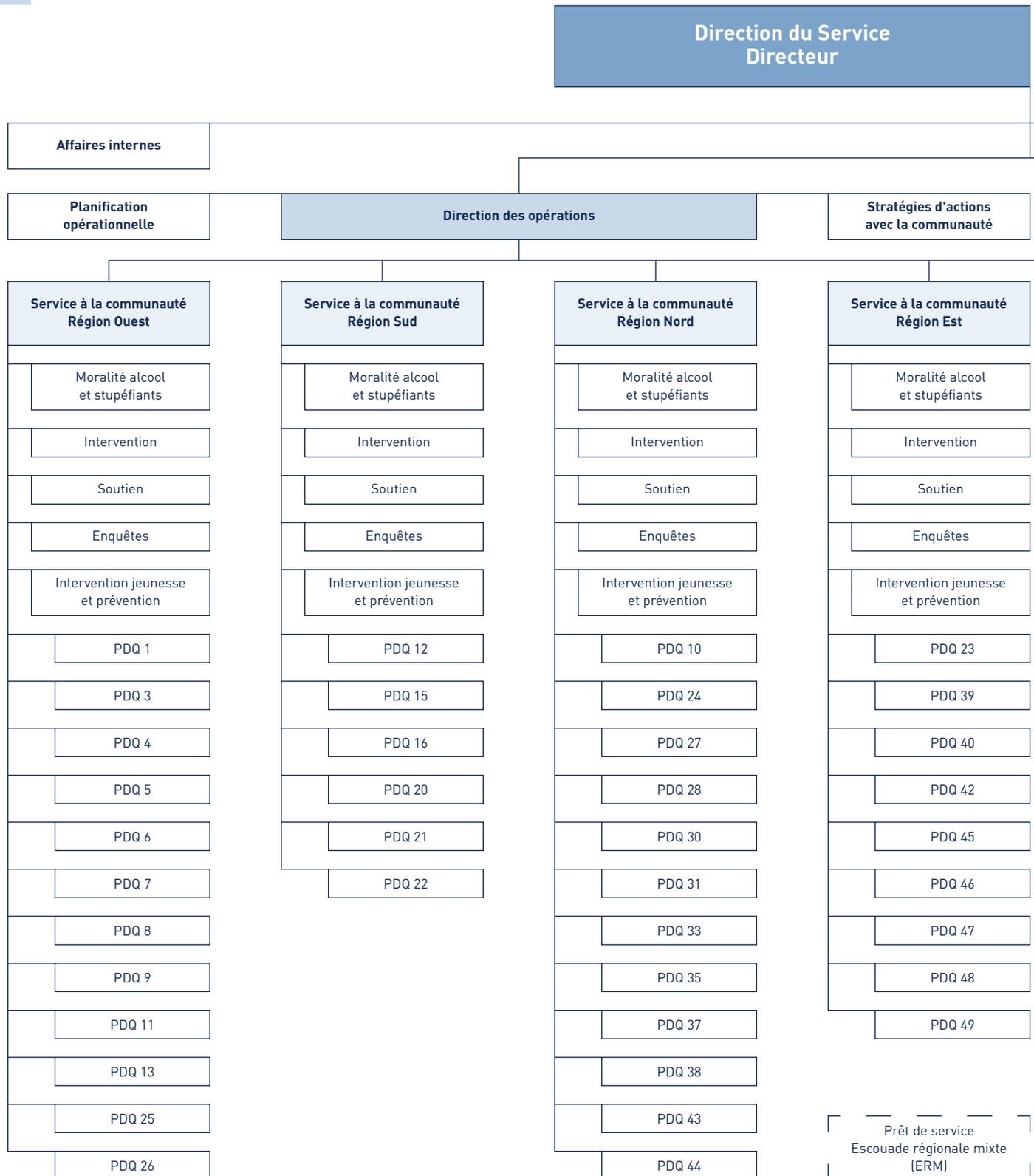
Hôpital de Montréal pour enfants

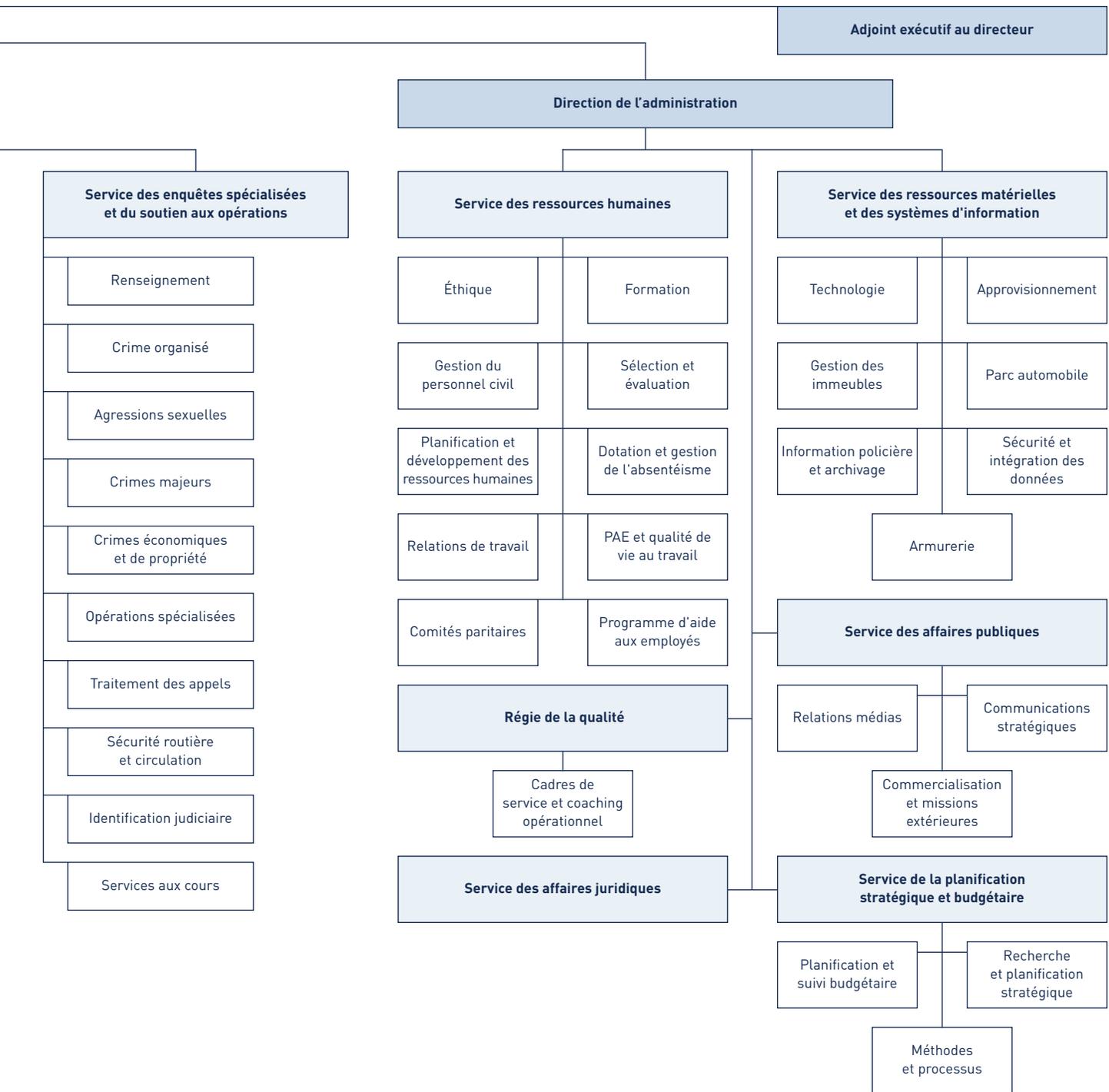
Pour une 26^e année consécutive, des membres du Service de police ont visité, à l'occasion de Noël, les jeunes patients de l'Hôpital de Montréal pour enfants, afin de leur distribuer des cadeaux. Chaque année, la présence policière impressionne les enfants et leur fait oublier leur souffrance, l'espace de quelques instants. Pour les policiers du SPVM, cette visite constitue un moment des plus touchants, une leçon de courage exceptionnelle.

Outre la distribution de cadeaux, les policiers du SPVM ont aussi organisé diverses activités de collecte de fonds au profit de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants, telles que la vente d'un agenda produit par le Service en collaboration avec l'organisme.



> ORGANIGRAMME





> DIRECTION DES OPÉRATIONS



L'optimisation de la Police de quartier a entraîné d'importants changements structurels, notamment la création de la Direction des opérations, qui regroupe ce qu'il était convenu d'appeler la Direction de la gendarmerie et la Direction des enquêtes.

La Direction des opérations chapeaute le travail des policiers des quatre Service à la communauté (SAC), leurs unités et leurs postes de quartier, ainsi que le Service des enquêtes spécialisées et du soutien aux opérations (SESSO), en collaboration avec la Section des stratégies d'actions avec la communauté (SSAC) et la Section de la planification opérationnelle.

La Direction des opérations mise sur l'approche multidisciplinaire et sur le partenariat pour trouver des solutions durables à des problématiques comme la criminalité des gangs de rue ou l'exploitation des enfants à des fins commerciales.

En matière de relations avec les communautés et d'accès à l'égalité, le Service de police de la Ville de Montréal a démontré sa volonté de maintenir des liens de confiance entre les policiers et les diverses communautés ethniques (et leurs jeunes), ainsi que d'adopter une position transparente à l'égard du profilage racial.

Ce bref compte rendu témoigne des principaux événements qui ont marqué l'année 2004 sur le plan opérationnel.

Profilage racial

En 2004, le comité sur le profilage racial a formulé sept recommandations. L'une de celles-ci portait sur l'établissement d'une politique qui donnerait une compréhension commune de ce qu'est le profilage racial et de ce qui le rend illicite : cette politique répond clairement aux attentes du Service à l'égard du comportement des membres de son personnel. Des moyens ont également été mis en place pour sensibiliser le personnel et la population à l'aide qu'ils peuvent apporter aux gestionnaires dans l'identification des cas potentiels de profilage racial ainsi que pour promouvoir des liens durables avec des groupes de jeunes appartenant aux minorités ethniques et visibles.

Robot-Cam

Du 1^{er} mai au 31 août 2004, le SPVM a réalisé le projet pilote *Robot-Cam* sur le tronçon le plus criminalisé de la rue Saint-Denis, notamment à la station de métro Berri-UQÀM. C'est ainsi qu'a été implanté un système de caméras de surveillance destiné à contrer le trafic de stupéfiants et à améliorer le sentiment de sécurité des résidents, des travailleurs, des commerçants et des passants.

L'évaluation du projet a permis de constater que l'utilisation de la vidéosurveillance entraîne une hausse du sentiment de sécurité chez la majorité des commerçants et des résidents ainsi qu'une amélioration du climat, cela grâce à la diminution réelle de la criminalité reliée au trafic de stupéfiants.

Agresseur sexuel en série

Le 17 août 2004, le SPVM a arrêté un homme de 29 ans, soupçonné d'avoir commis cinq agressions sexuelles dans les arrondissements Rosemont/Petite-Patrie et Plateau-Mont-Royal, entre le 9 juillet et le 12 août de la même année. Ce suspect a fait face à sept chefs d'accusation, dont agression sexuelle armée et vol qualifié. Son arrestation a été rendue possible grâce à la collaboration des policiers de différentes unités du SPVM, sous la supervision de la Section des agressions sexuelles, et de la Sûreté du Québec, ainsi qu'à la participation de l'organisme Jeunesse au Soleil, des médias et de la population (qui a fourni plus de 500 renseignements).

Incendie de l'école Talmud Torah Unis

Le 5 avril 2004, un incendie d'origine criminelle est survenu à l'école juive Talmud Torah Unis, située dans l'arrondissement Saint-Laurent, détruisant la bibliothèque scolaire. Immédiatement, le SPVM a mis de l'avant, en plus des démarches d'enquête, des actions pour renforcer le sentiment de sécurité des citoyens et prévenir d'autres actes de violence. Le 14 mai, les policiers ont procédé à l'arrestation de cinq personnes, dont le principal suspect qui a écopé de deux ans de prison.

Vague d'incendies criminels

À la suite de 27 incendies criminels survenus entre juillet et septembre 2004 dans les quartiers Centre-Sud et Plateau-Mont-Royal, l'enquête *Insanité* a déployé des ressources importantes pour identifier les incendiaires et sécuriser les citoyens. Des agents en civil ont patrouillé le territoire pendant plusieurs nuits et les policiers ont fait du porte-à-porte pour informer les citoyens et leur donner des conseils de prévention. Ces mesures ont permis d'apaiser les inquiétudes de la population et la vague d'incendies criminels s'est ensuite résorbée.

Au cours de l'été 2004, les enquêteurs ont procédé à l'arrestation de 25 personnes, peu connues du Service, en bonne proportion des personnes psychiatriquées désinstitutionnalisées.

Prostitution de rue

Au cours de l'année 2004, le SPVM a poursuivi l'application de son plan d'action en matière de prostitution de rue qui repose essentiellement sur deux axes : la prévention et la répression.

Au chapitre de la prévention, le SPVM a rejoint plusieurs établissements scolaires en présentant la pièce de théâtre *Le Prince serpent* conçue pour sensibiliser particulièrement les jeunes filles au phénomène de la prostitution. De plus, le SPVM continue de recevoir des formulaires de signalement d'automobilistes qui se livrent à du harcèlement auprès des résidentes de certains quartiers du centre-ville.

Dans la poursuite de la sensibilisation, les policiers des Postes de quartier 21, 22 et 23 des arrondissements de Ville-Marie et de Mercier Hochelaga/Maisonneuve, de la Section de la moralité, de l'alcool et des stupéfiants (MAS) et de la Section de l'intervention du Service à la communauté Sud ont participé à une session de sensibilisation pour mieux intervenir auprès des prostitués et des jeunes de la rue.

Au chapitre de la répression, 233 opérations policières ont conduit à l'arrestation de 1 079 personnes, soit des clients et des prostitués.

Exploitation sexuelle juvénile

Le SPVM mise sur une stratégie complète faisant appel à la répression et à la prévention dans sa lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC), et cela, grâce au travail d'une équipe multidisciplinaire dont le mandat est de protéger et d'assurer la sécurité des enfants, et de prévenir les crimes d'exploitation sexuelle juvénile.

Projet Orion

En juillet 2004, l'équipe ESEC a mené le projet *Orion* dont l'objectif était de mettre fin aux activités d'un groupe d'individus qui recrutaient des jeunes filles mineures pour les impliquer dans des activités de prostitution. Une cinquantaine d'accusations, notamment de proxénétisme, de complot et de trafic de stupéfiants ont été portées contre six personnes. Au cours de cette enquête, les victimes ont été retirées du milieu.

Opération Persée

En septembre 2004, la Section de la moralité, de l'alcool et des stupéfiants (MAS) du Service à la communauté Ouest, avec la collaboration de la Section des stratégies d'actions avec la communauté, a réalisé l'opération *Persée* pour assurer la protection de mineurs, cela par la prévention et la dissuasion. Plus de 170 policiers ont visité simultanément 25 endroits licenciés et établissements commerciaux ciblés, en vue de localiser des mineurs et de procéder à des arrestations. L'opération a démontré aux tenanciers qu'ils devaient être vigilants lors de l'embauche de jeunes et que le bien-être des mineurs était une priorité pour le SPVM.

Unité du SPVM à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal

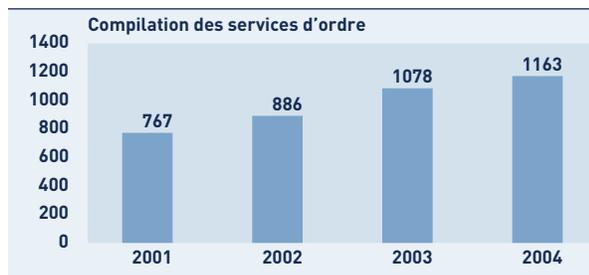
Le SPVM a développé un nouveau modèle de prestation de services, en fonction de ses orientations, afin de répondre aux besoins spécifiques du gouvernement canadien en matière de sécurité aéroportuaire. À cet effet, le SPVM a proposé l'implantation d'une de ses unités à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, destinée à fournir des services spécialisés en coordination avec la Sûreté aéroportuaire d'Aéroports de Montréal (ADM).

> DIRECTION DES OPÉRATIONS

Le Service à la communauté Ouest a été mandaté pour mettre en place et assurer la consolidation de cette unité (composée de 32 agents et de 4 superviseurs) qui relève du Poste de quartier 5 de Dorval/Pointe-Claire. L'unité déploie ses efforts depuis le 1^{er} novembre 2004 et un contrat de cinq ans concrétise cette entente. Les policiers du Module de l'antiterrorisme et des mesures d'urgence ont également formé les policiers de la nouvelle unité aéroportuaire afin qu'ils puissent faire face à d'éventuelles menaces terroristes.

Planification opérationnelle

Au cours des dernières années, le SPVM a été confronté à une augmentation constante et significative du nombre d'événements requérant un service d'ordre. Ainsi, 1 163 événements de ce type ont eu lieu en 2004, ce qui représente une augmentation de 59 % par rapport à 2001 (767).



La grande majorité des événements est concentrée durant la période estivale et certains de ces événements se déroulent parfois simultanément. Les événements marquants pour l'année 2004 ont été, entre autres, le Grand Prix du Canada, le Festival International de Jazz de Montréal, Divers/Cité, la Carifesta et le Congrès des membres du Parti libéral du Québec.



Stratégies d'actions avec la communauté

La nouvelle Section des stratégies d'actions avec la communauté (SSAC) a la mission de conseiller la Direction des opérations et ses quatre Service à la communauté en matière de stratégies d'intervention policière, et ce, afin de soutenir les postes de quartier dans l'amélioration de la sécurité et de la qualité de vie de leurs citoyens.

Relations avec la communauté

En 2004, la SSAC a étudié ses relations avec la communauté à partir de rencontres de concertation avec les comités de vigie. Représentant les communautés arabe, asiatique, noire et latino-américaine, de même que les jeunes, ces comités ont recensé leurs besoins et préoccupations en matière de sécurité et évalué l'efficacité des activités policières découlant des plans d'action. Un cinquième comité de vigie a été constitué temporairement aux mois de mars et avril 2004 au regard du conflit israélo-palestinien.

Jeunesse

En novembre 2004, la Direction des opérations a donné son aval à la création du Comité de crise jeunesse. Ce comité réunit et coordonne divers organismes dans le but de concevoir et d'assurer le déploiement efficace des plans de réponse lors de situations de crise menaçant la vie ou la sécurité d'enfants.

Prévention

Le SPVM a poursuivi, en 2004, le développement de nouvelles pratiques policières : la formation d'équipes de médiation, de groupes de travail et du groupe des enquêtes sociales.

Une fois de plus, la SSAC a coordonné la mise en place d'activités de prévention, comme le Forum sur la prévention destiné aux agents sociocommunautaires ainsi que la campagne de prévention pour contrer la disparition d'enfants, en collaboration avec le Réseau Enfants Retour Canada.

La Section a contribué à la réalisation de plusieurs projets tels le programme *Mon défi, ma réussite* pour lutter contre le décrochage scolaire, la production d'une trousse de prévention en matière d'exploitation sexuelle et la révision de *L'examen du commandant*, une activité de prévention destinée aux élèves du primaire.

Soutien opérationnel

La SSAC a proposé des plans d'action et des plans de réponse pour soutenir les quatre Service à la communauté lors d'événements susceptibles de compromettre la sécurité ou le sentiment de sécurité de la population.

La Section a aussi mis en place un plan d'action ciblant essentiellement, sur une période de trois ans, les membres des gangs de rue émergents, ainsi qu'un plan de réponse visant à consolider le sentiment de sécurité en cas d'événement imprévu.

Crime organisé

Produits de la criminalité

Les interventions de la Division du crime organisé s'appuient sur les articles du Code criminel permettant la saisie des produits de la criminalité et visent à réduire les avoirs des organisations criminelles, limitant ainsi leurs moyens d'action. En 2004, une somme de 4 124 451 \$ a été saisie, portant le montant total en transit dans le compte du Procureur du Québec à 6 417 076 \$. Cette somme doit faire l'objet de jugements de la Cour.

Pour ce qui est des sommes saisies antérieurement, un montant de 1 653 522 \$ a été confisqué de façon définitive en 2004. Il sera partagé entre le Conseil du Trésor et le SPVM, conformément aux protocoles établis par le gouvernement du Québec.

Les enquêtes ont permis de saisir 11 immeubles, en 2004, et de confisquer 7 véhicules. De plus, deux immeubles saisis antérieurement ont été confisqués et un autre a été vendu.

Stupéfiants

En plus de voir à la gestion et à la destruction des drogues saisies par les unités du Service, les enquêteurs ont porté des accusations de possession simple de stupéfiants dans 1 853 dossiers et ont traité 72 dossiers FX-PX (fausses prescriptions). Ils ont fermé 2 958 dossiers par destruction des différentes drogues, sans toutefois porter d'accusations.

Outre les nombreuses opérations et perquisitions effectuées sur l'ensemble du territoire, plusieurs événements ont marqué l'année 2004 dans la lutte contre les stupéfiants.

En août 2004, la Section de la moralité, de l'alcool et des stupéfiants du Service à la communauté Sud a mis un terme au fonctionnement de deux réseaux d'individus soupçonnés de contrôler une partie de la vente de stupéfiants dans les arrondissements Ville-Marie et Mercier/Hochelaga-Maisonneuve.

Le 17 juin 2004, lors d'une opération laser sur la rue Jean-Talon, une interception pour vitesse excessive a permis une importante saisie de stupéfiants.

Projet ACCES

Les enquêteurs ont effectué 1 961 inspections dans les établissements licenciés, dont 12,7 % étaient en infraction. Les enquêteurs ont ainsi saisi 10 618 contenants totalisant 5 412 litres de boissons alcooliques et déposé 455 accusations en vertu de la Loi sur les infractions en matière de boissons alcooliques (LIMBA).

Antigang

Le Module de l'antigang a ouvert 166 dossiers en 2004. Les enquêteurs ont effectué 167 arrestations.

Coups de feu

En 2004, les policiers du SPVM ont tiré 11 coups de feu lors de cinq événements, cela afin de préserver la vie du public et celle des policiers dans les circonstances.

Nombre d'incidents	Nombre de coups de feu	Type ou raisons du coup de feu	Dispositions de l'enquête
3	9	Suspect armé	Arrestation du suspect
2	2	Coup de feu involontaire	Nouvelle procédure en place

Utilisation de l'aérosol capsique* (« Capsicum »)

	2000	2001	2002	2003	2004
Utilisation fondée	213	159	167	135	130
Utilisation non fondée	7	4	5	1	3

* Vaporisateur de poivre de Cayenne



Poursuites automobiles

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Nombre de poursuites	38	32	66	138	122	142	128	142	122
Nombre de suspects tués	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Nombre de suspects blessés	8	8	12	16	12	3	9	8	5
Nombre de policiers tués	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de policiers blessés	4	2	4	6	6	3	2	3	5
Nombre de citoyens tués	-	-	-	-	0	0	0	0	0
Nombre de citoyens blessés	-	-	-	6	3	11	3	2	6
Nombre d'accidents – véhicules du Service	12	15	19	33	15	18	15	12	8
Nombre d'accidents – véhicules de citoyens	-	-	-	-	-	-	-	46	23

Durant l'année 2004, 122 poursuites ont eu lieu sur le territoire et ont causé 31 accidents au cours desquels 5 suspects, 6 citoyens et 5 policiers ont été blessés, alors que deux autres suspects sont décédés. Ces deux décès sont survenus lors d'une poursuite de courte durée, où le conducteur en fuite a perdu le contrôle de son véhicule et a percuté un lampadaire, causant ainsi son décès et celui de son passager.

Agressions sexuelles

Le Service de police a traité 1 772 dossiers de nature sexuelle, incluant le suivi de délinquants sexuels. Le SPVM a traité 56 dossiers de possession simple et de distribution de pornographie juvénile. Un suspect a été arrêté pour production de pornographie juvénile sur Internet.

Crimes majeurs

Homicides

Les circonstances entourant les 42 homicides survenus en 2004 se répartissent de la façon suivante :

- > 12 drames familiaux, passionnels et conjugaux ;
- > 11 règlements de comptes reliés aux guerres de gangs ;
- > 5 vengeances ;
- > 4 homicides reliés à des querelles, des disputes et des altercations ;
- > 3 événements rattachés à des délits (vols et agressions sexuelles) ;
- > 1 suicide assisté ;
- > 1 bébé secoué ;
- > 5 homicides dont le mobile est inconnu.

Les enquêteurs ont résolu 25 cas de l'année en cours et 7 cas d'années antérieures, ce qui a porté le taux de résolution à 76,2%, comparativement à la moyenne de la dernière décennie qui était de 78,5%. Des accusations ont été portées contre 38 personnes, dont 18 accusations de meurtre au premier degré, 18 de meurtre au deuxième degré, 1 d'homicide involontaire et 1 de suicide assisté.

Vols qualifiés – Institutions financières et bureaux de change

La Section des crimes majeurs a traité 98 dossiers de vols qualifiés dans des institutions financières pour l'année 2004, comparativement à 83 l'an dernier, et 73 % des dossiers ont été résolus. Des vols perpétrés avant l'ouverture des institutions ont conduit à l'augmentation significative des sommes volées en 2004, ces sommes totalisant 1 862 722 \$ comparativement à 1 064 644 \$ en 2003.

Enlèvements, prise d'otage et personnes barricadées

Le SPVM a effectué des enquêtes dans neuf dossiers d'enlèvement. Une seule prise d'otage a eu lieu en 2004. Le Service a aussi été impliqué à titre de négociateur dans 19 dossiers de personnes barricadées.

Crimes économiques et de propriété

Section des fraudes

Les fraudes générales ont reçu 6 012 plaintes, tandis que les fraudes financières ont reçu 168 plaintes.

Plus de 23 projets de fraudes reliés au clonage de cartes de débit et de crédit ont été recensés. À lui seul, le projet *Finaud II*, entrepris à la suite d'une fraude de 312 000 \$, s'est soldé par l'arrestation de 16 personnes, le dépôt de 300 chefs d'accusation et la perquisition de systèmes de caméra, d'ordinateurs ainsi que de matériel utilisé pour la reproduction

des cartes. Les condamnations ont entraîné l'extradition de deux suspects vers leur pays d'origine et trois autres seront extradés après avoir purgé leur sentence.

Section des incendies criminels

En 2004, la Section des incendies criminels a examiné 1 081 dossiers, dont 251 relatifs à des véhicules automobiles incendiés. Les enquêteurs de la Section ont également enquêté sur 28 décès reliés à des incendies, dont 5 constituaient des homicides camouflés en incendies accidentels.

Au début janvier 2004, dans le quartier Centre-Sud, l'enquête sur 7 colis suspects reliés au dossier de l'embourgeoisement s'est soldée par une arrestation et des accusations criminelles.

Opérations spécialisées

Le tableau suivant présente le nombre d'appels pour colis suspect avec déplacement de l'escouade technique (STS), ainsi que le nombre de désamorçages et d'explosions qui y sont reliés.

Année	Nombre d'appels pour colis suspect	Désamorçages	Explosions
2004	26	1	2
2003	33	5	2
2002	52	23	2
2001	59	22	0
2000	69	25	4
1999	103	42	3

Traitement des appels

La Division du traitement des appels (DTA), en partenariat avec les services d'urgence du Grand Montréal, a agi comme organisation-hôte du congrès de l'*Association of Public-Safety Communications Officials International* (APCO), qui s'est tenu au Palais des congrès de Montréal en août 2004. Plus de 7 000 participants et 450 manufacturiers ont échangé leur expertise. Le SPVM a également profité de cet événement pour exposer son savoir-faire dans le domaine des technologies de l'information et pour acquérir de nouvelles connaissances en télématique. Ce congrès a généré des retombées économiques de 14 millions de dollars pour la Ville de Montréal.

En 2003 et 2004, le personnel de la DTA a reçu le nombre suivant d'appels de service :

	2003	2004
Appels urgents	486 865	516 240
Appels non urgents	165 755	180 829
(514) 280-2222	213 254	197 545
Total	865 874	894 614

Les téléphonistes acheminent les appels aux patrouilleurs selon des codes de priorité établis. En 2004, 433 219 appels ont été répartis comme suit :

Priorité	Appels répartis			
	Ouest	Sud	Nord	Est
1	2 379	2 494	2 768	2 109
2	48 118	44 458	55 666	40 927
3	55 333	47 507	60 918	43 220
4	7 786	4 853	8 830	4 974
5	70	45	73	37
6	214	180	151	98
P	3	3	2	3
Sous-total régional	113 903	99 540	128 408	91 368
Grand total	433 219			

En 2004, le personnel de la DTA a traité plus de 400 000 appels de service en mode alternatif. C'est ainsi qu'en effectuant une analyse critique des appels reçus, la DTA a pu répondre efficacement aux citoyens sans avoir à réparer une voiture de patrouille. En lieu et place, ces appels ont été traités de la façon suivante : réponse au téléphone, référence du citoyen à son poste de quartier ou au centre opérationnel de sa région. Dans tous les cas, les citoyens ont obtenu l'information recherchée, sans déplacement des patrouilleurs.

Le tableau ci-après représente les temps moyens de réponse des patrouilleurs aux appels de service (priorité 1), et ce, pour les cinq dernières années.

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Temps moyen de réponse à un appel de priorité 1	6,4 min	6,2 min	5,8 min	6,1 min	6,0 min	6,3 min

SITI II

Après plusieurs années de préparation, le nouveau système informatique *SITI II* a été implanté au début d'avril 2004. Le SPVM a procédé au changement des postes de travail véhiculaires (PTV) et du terminal utilisé depuis de nombreuses années dans les véhicules de police, ainsi qu'à la formation systématique de tous les policiers sur les fonctionnalités du PTV et sur le nouveau logiciel.

Service à la clientèle SAGA* au 31 décembre 2004

Catégorie	N ^{bre} alarmes fondées	N ^{bre} alarmes non fondées	Montants perçus en raison d'alarmes non fondées (\$)	Montants perçus du 1992-05-12 au 2004-12-31 (\$)
Cambriolage	2312	39 980	1 536 070 \$	16 012 642 \$
Braquage	449	1 795	548 559 \$	5 566 996 \$
Total	2761	41 775	2 084 629 \$	21 579 638 \$

* Système administratif de gestion des alarmes

Malgré la croissance annuelle de 10 à 15 % du nombre de systèmes d'alarme installés, le nombre d'alarmes au 31 décembre 2004 a diminué de 4 193, soit environ de 9 % par rapport à 2003.

Identification judiciaire

La Division de l'identification judiciaire a couvert, en 2004, 7 239 scènes de crime comparativement à 7 096 en 2003, pour une augmentation de 2 %. Aux fins d'identification, la Division a traité 3 562 empreintes digitales, une hausse de 8,7 % par rapport à l'an dernier, et a permis de relier 872 empreintes digitales à des suspects. En 2004, le SPVM a investi sur la formation du personnel appelé à intervenir sur une scène de désastre majeur à la suite d'un acte terroriste.

Une simulation d'écrasement d'avion à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal a permis le développement de nouvelles méthodes de travail ainsi que la familiarisation avec de nouveaux équipements pour les techniciens en scènes de crime. De plus, deux techniciens se sont rendus en Alberta pour recevoir une formation avancée en manipulation de contenus NRBC (nucléaire, radiologique, bactériologique ou chimique), formation offerte par le Collège canadien de police.

Services aux cours

Liaison – avec la cour municipale de Montréal

En 2004, le transfert des anciennes cours municipales de banlieue a été complété vers le chef-lieu situé au 775, rue Gosford, ainsi que vers six points de service dans autant d'arrondissements.

Liaison – avec la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale

En octobre 2004, la Division des services aux cours a procédé à l'implantation du système *GESCOUR* consacré à la liaison avec la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale. Ce système informatique permet aux policiers de contrôler les présences et les absences, d'effectuer des demandes de désassignations, de rapporter des retards à la Cour et d'en indiquer la raison.

Liaison – avec la Cour du Québec, chambre de la jeunesse

Plusieurs tables de concertation ont été organisées avec des partenaires pour s'arrimer à tous les services de police du Québec, surtout en ce qui touche les inscriptions au CRPQ et les protocoles d'entente avec les Centres jeunesse.

> DIRECTION DE L'ADMINISTRATION



La Direction de l'administration, qui a vu le jour dans le contexte entourant l'optimisation de la Police de quartier, a été structurée de façon à assurer plus d'autonomie aux unités, tout en les rapprochant du terrain. La Direction a ainsi connu une première année axée sur l'optimisation de la gestion des ressources humaines, des ressources matérielles et des systèmes d'information, ainsi que de la planification financière.

Service des ressources humaines

Le Service des ressources humaines a été mis à contribution dans plusieurs dossiers entourant l'optimisation de la Police de quartier, notamment pour répondre aux besoins de gestion du changement, de dotation en personnel, d'analyse de tâches, d'encadrement de la formation.

Promotion de la reconnaissance

Une Soirée de l'excellence et du partenariat s'est tenue en octobre dernier, au cours de laquelle ont été honorés 30 récipiendaires des Prix de l'excellence, des Prix de partenariat et de la Citation de reconnaissance du directeur. Pour la première fois dans l'histoire du SPVM, un programme a permis de reconnaître l'ancienneté des employés civils ayant cumulé 15 et 20 ans de service.

Par ailleurs, le Service des ressources humaines a lancé, en 2004, une campagne de promotion intitulée *Bonusvirus*, qui invitait les cadres à manifester des gestes quotidiens de reconnaissance aux membres de leur équipe.

Le programme de développement professionnel policier s'est poursuivi, avec des ateliers « Info carrière » et des vidéocassettes sur les différentes fonctions de l'organisation. Le personnel civil a fait l'objet d'un nouveau programme d'accueil et d'intégration, de même que d'un programme de développement professionnel.

Dossiers gérés avec la Ville de Montréal

Le dossier majeur demeure l'implantation du système informatique *SIMON*, qui a impliqué la participation de plusieurs unités à des comités de travail sur les processus d'affaires en ressources humaines. Le Service des ressources humaines a également fait progresser les dossiers suivants : le programme d'accès à l'égalité pour les employés civils ; la politique contre le harcèlement ; l'implantation de l'environnement *SIGMA*, relatif aux accidents de travail ; la sentence arbitrale visant le groupe des cols bleus ; la majorité des processus de sélection ;

l'appariement des emplois cadres et syndiqués ; le statut des cadres civils ; la formation des cadres policiers au regard de l'évaluation des cadres civils ; l'entente avec les brigadiers scolaires ; et le Régime de retraite des policiers et policières.

Programme d'aide aux employés

La Section du programme d'aide aux employés a reçu 750 appels, a ouvert 252 nouveaux dossiers et a offert 2400 entrevues de consultation. Dans le cadre du programme de prévention du suicide *Ensemble pour la vie*, la Section a formé 110 représentants syndicaux sur le dépistage, la référence et le soutien à un collègue en difficulté.

Programmes d'accès à l'égalité

Parmi les réalisations à ce propos, signalons la diffusion, auprès des superviseurs, d'un cours sur la diversité, l'implantation d'un programme d'accès à l'égalité pour le personnel civil et des démarches de recensement du personnel (entre autres au regard des origines ethniques).

Gestion de la santé et de la sécurité au travail

La Section des comités paritaires a travaillé sous le signe de la prévention. Des interventions d'envergure ont ainsi porté sur la sécurité du pistolet 9 mm et sur l'ergonomie du ceinturon.

Préparation de la relève et développement

Le Service des ressources humaines a mis en place un programme de préparation de la relève et de développement dans la fonction, qui tient compte de l'évaluation du programme 2003 et assure plus de flexibilité pour les aspirants commandants. De plus, un nouveau programme, consacré cette fois aux inspecteurs et aux inspecteurs-chefs, a été développé et diffusé auprès de 29 cadres policiers.

Service des ressources matérielles et des systèmes d'information

Le Service des ressources matérielles et des systèmes d'information a contribué à l'atteinte des objectifs du SPVM, en particulier dans le cadre des mandats suivants : l'optimisation de la Police de quartier, l'aménagement de l'unité du SPVM à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, le parachèvement de la distribution



de l'arme de service, la poursuite du plan de sécurité informatique, la mise en service du système informatisé de télécommunications intégrées (*SITI III*) et l'étude portant sur la gestion électronique des documents et la billetterie informatisée (gestion des contraventions).

Approvisionnement

Au regard des défauts identifiés lors des tests balistiques sur les gilets pare-balles, la Section de l'approvisionnement a remplacé quelque 980 gilets. Par ailleurs, la Section a équipé et habillé 65 policiers et 84 cadets pour la patrouille à vélo.

Armurerie

La Section de l'armurerie a complété la distribution des pistolets aux policiers ainsi que la réparation des mires défectueuses. La revente de 2000 vieux revolvers a généré des revenus de 264 550 \$. L'armurier a également offert des services d'entretien et de réparation à 18 organisations policières, de même que des services de gestion à la Sûreté du Québec, à raison d'une journée par semaine.

Gestion des immeubles

Dans le cadre de l'optimisation de la Police de quartier, le Service des ressources matérielles et des systèmes d'information a réalisé des travaux d'aménagement dans les postes restructurés. Il a également implanté le Service à la communauté à l'intérieur des quatre centres opérationnels, de même que les quatre sections de l'intervention jeunesse et de la prévention. Il a aussi réalisé des travaux dans les immeubles du SPVM ainsi qu'à l'Aéroport Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal.

Information policière et archivage

La Section de l'information policière et de l'archivage a, depuis le printemps 2004, la responsabilité de mener à bien le projet *IDP 2* (intégration des données policières) et, pour ce faire, a mis en place une nouvelle équipe de travail.

Le Module du service à la clientèle a répondu à plus de 145 000 appels du personnel policier. Dans le cadre des protocoles entre le SPVM et les divers organismes œuvrant auprès de personnes vulnérables (enfants et personnes âgées), le Module a mené des enquêtes sur plus de 15 000 personnes.

Le Module du support aux usagers a assuré quelque 2 600 heures de formation sur l'ensemble des systèmes informatiques. De ce nombre, le Module a consacré près de 1 000 heures à la diffusion du cours *SITI II* auprès de 2 500 employés civils et policiers touchés par le nouveau système de télécommunication installé dans les véhicules de police.

Enfin, le Module de la gestion des documents a mis en opération le dépôt des documents semi-actifs et le logiciel Gestion virtuelle. De plus, il a fait l'acquisition et la mise en place d'un nouveau serveur pouvant recevoir la banque de rapports numérisés (application *SIGEDOC VU*).

Parc automobile

La Section du parc automobile a complété l'acquisition de 228 véhicules de tous genres, dont 20 motocyclettes BMW. La Section a également assuré la gestion et l'entretien d'un parc automobile de 998 véhicules utilisés pour les opérations policières. De plus, elle a préparé 223 nouveaux véhicules, soit 135 véhicules identifiés, 41 véhicules banalisés et 47 véhicules d'autres catégories. La vente aux enchères de 184 véhicules a produit des revenus de 374 600 \$. Une des réalisations majeures en 2004 a été l'installation des postes de travail véhiculaires (PTV) – *SITI II* dans 458 véhicules.

Technologie

Parmi les projets spéciaux réalisés, mentionnons : la mise en service des ordinateurs véhiculaires (*SITI III*), les services de télécommunication pour l'unité aéroportuaire, l'implantation d'un canal radio pour la brigade mixte Actions concertées contre l'économie souterraine (*ACCES*), l'assistance au Service de sécurité incendie de Montréal (*SSIM*) et une multitude de services d'ordre. De plus, la Section de la technologie a initié la phase de définition des besoins, dans le cadre de la modernisation des systèmes de radiocommunication, et a introduit la nouvelle technologie *Blackberry* (intégration des fonctions cellulaire, téléavertisseur, courriel et agenda).

Sécurité et intégration des données

La Section de la sécurité et de l'intégration des données (*SSID*) a assuré son rôle de conseil et de soutien auprès des différentes unités du SPVM. La *SSID* a poursuivi son travail de développement des ressources intranet, de sécurisation des infrastructures informatiques et de standardisation des pratiques de télétravail, par le recours systématique au cryptage et aux cartes *SecurID*.

Un système informatique de gestion des contraventions (aussi désigné comme système de billetterie informatisée) a fait l'objet d'une étude d'opportunité pour la Section de la sécurité routière et de la circulation, cela avec la participation de la Cour municipale de la Ville de Montréal, de la Direction du greffe, de Stationnement de Montréal, de la Commission de la Sécurité publique, des arrondissements et du Bureau du taxi.

Service de la planification stratégique et budgétaire

Le Service de la planification stratégique et budgétaire a participé à l'arrimage des priorités de la Ville de Montréal avec celles du SPVM dans le Plan d'orientations et d'actions prioritaires de la Ville de Montréal ; il s'est assuré que le modèle d'organisation portant sur les nouvelles pratiques stratégiques tiendrait compte des enjeux du SPVM, à titre de service corporatif ; finalement, il a suivi et coordonné les travaux d'optimisation de la Police de quartier.

Concernant le processus d'optimisation « Planification stratégique », ce Service a illustré le processus actuel de la planification stratégique ainsi que de la planification et du suivi budgétaire afin d'établir une corrélation entre nos mécanismes de planification et de suivi budgétaire et le plan d'affaires de la Ville de Montréal. Les principaux objectifs de ce projet visaient à établir un portrait de l'ensemble du processus actuel avec les outils et moyens utilisés par les principaux acteurs et responsables du processus, à définir un processus optimisé duquel découleront des indicateurs et un plan stratégique de trois ans, ainsi qu'à assurer la cohérence des stratégies et l'adhésion entre les différents acteurs.

Planification et suivi budgétaire

La Section de la planification et du suivi budgétaire a participé au développement du nouveau système intégré Montréal (*SIMON*) en identifiant les besoins et intérêts du SPVM, et ce, pour que le nouveau système et le nouveau plan de comptes répondent adéquatement aux besoins des gestionnaires et de la direction du Service de police de la Ville de Montréal.

Recherche et planification stratégique

La Section de la recherche et de la planification stratégique a complété la révision des profils de quartier, selon la restructuration administrative et opérationnelle issue du projet d'optimisation. Ces profils intègrent les plus récentes données du recensement national de 2001. Les résultats de l'analyse sociodémographique des profils de quartier pour l'ensemble des 39 unités de commandement sont enrichis d'une mise à jour des données criminogènes (ou de facteurs contribuant à la propagation du crime) afin de fournir aux gestionnaires un portrait global de leur contexte local.

Le SPVM a présenté à la Commission de la sécurité publique le portrait de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC), résultat d'un travail d'enquête et d'interventions de terrain portant sur un an. Ce rapport a également fait l'objet d'une communication au congrès du Bureau international des droits des enfants, tenu à Montréal en novembre 2004.

Méthodes et processus

La Section des méthodes et des processus a défini un cadre de gestion d'optimisation des processus proposant une démarche, une structure de gestion et un mode de fonctionnement pour l'optimisation des processus.

Conformément au cadre de gestion mis de l'avant, la Section a élaboré un recueil des processus et proposé un plan directeur qui ont permis d'entreprendre l'optimisation des processus suivants : suivi des affectations des cadets policiers ; divulgation de la preuve ; traitement des disparitions ; planification stratégique ; et traitement d'une demande de service à la Section des méthodes et des processus.

Service des affaires publiques

Dans la foulée des changements structurels découlant de l'optimisation, les sections des communications stratégiques, des relations médias, et de la commercialisation et des missions extérieures ont été regroupées pour former le Service des affaires publiques.

Communications stratégiques

La Section des communications stratégiques a redoublé d'efforts en 2004 pour mieux communiquer avec les citoyens. Entre autres, la Section a développé et mis en ligne, en décembre, un nouveau site Internet pour répondre avec efficacité aux besoins d'information des citoyens. De plus, les améliorations apportées à la Police de quartier ont fait l'objet d'un bulletin d'information distribué dans les 860 000 foyers de l'île de Montréal.

L'opinion publique est inquiète lorsque des allégations de profilage racial éclaboussent le SPVM. La Section a fait connaître la politique sur le profilage racial et illicite, de même que l'ensemble des moyens mis en œuvre pour nous rapprocher des communautés culturelles, en organisant une conférence de presse dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme.

Au cours de l'été 2004, une vague d'incendies criminels, des agressions sexuelles médiatisées et des échanges de coups de feu au centre-ville ont créé un sentiment d'insécurité parmi la population. Un point de presse organisé avec les autorités de la Ville, en présence du maire et du directeur du Service de police, a permis de rassurer la population. Subséquemment, la Section a organisé une séance d'information qui a permis aux journalistes de mieux cerner le phénomène des gangs de rue et les mesures mises en place pour combattre ce phénomène, tout en ayant une meilleure compréhension de la diminution de la criminalité depuis vingt ans.

Relations médias

La Section des relations médias a traité 1 500 demandes d'entrevues, transmis 200 communiqués de presse et organisé 20 conférences de presse. Les policiers relationnistes ont répondu à 50 000 appels téléphoniques et participé à 300 entrevues tant pour la presse écrite qu'électronique; ils assurent un service 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Commercialisation et missions extérieures

L'équipe de la commercialisation offre des services rémunérés aux entreprises qui sollicitent la collaboration du SPVM en matière de sécurité ou de circulation. Les 431 demandes de services ont rapporté 100 000 \$.

L'équipe des missions extérieures a supervisé les prestations de 43 policiers basés à l'étranger dans le cadre de missions de maintien de la paix ou de formation en Jordanie, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire, au Timor oriental et en Haïti.

Service des affaires juridiques

Avis juridiques, protocoles et mémoire

Le Service des affaires juridiques a reçu en moyenne, chaque semaine, une centaine de demandes d'avis juridiques. Ainsi, le Service a rédigé 136 avis juridiques et communiqués, de même que les protocoles suivants : protocole entre le SPVM et la Ville de Montréal concernant l'émission de constats d'infraction en matière de propreté et d'utilisation du domaine public; protocole entre le SPVM et les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw sur les enquêtes et les interrogatoires dans les locaux du Centre; et protocole entre le Bunker, le Directeur de la protection de la jeunesse et le SPVM, relativement à l'échange d'informations sur les jeunes en fugue. D'autre part, le Service a participé à la rédaction du Livre blanc sur la sécurité privée.

Formation

Pour améliorer la préparation du personnel en matière juridique, le Service des affaires juridiques a conçu neuf capsules vidéo qui traitent des sujets suivants : fouille accessoire à l'arrestation; violence conjugale et intra-familiale; expulsion d'intrus; fugues et évasions; capacité de conduite affaiblie par l'alcool; bris de condition; intervention auprès de personnes présentant des troubles mentaux; appel de bruit; et enfin, interpellation.

Loi sur l'accès à l'information

Le Service des affaires juridiques a traité 1 725 demandes d'accès à des documents. De ce nombre, douze ont fait l'objet de révisions devant la Commission d'accès à l'information, par des citoyens insatisfaits des documents qui leur avaient été transmis; ces demandes ont cependant toutes été rejetées.

Division de la régie de la qualité

Dans le cadre de son implantation, cette nouvelle division a élaboré, en 2004, un guide d'accueil et un manuel de référence s'adressant aux cadres de service, ainsi qu'une procédure afin de clarifier les rôles et responsabilités des cadres de service et des sergents-coachs dans les opérations relevant de la Direction des opérations.

De plus, le personnel de cette division a reçu des formations accélérées pertinentes à ses nouvelles fonctions, dont une formation diffusée par le Mouvement québécois de la qualité.



> DIVISION DES AFFAIRES INTERNES



La Division des affaires internes conduit les enquêtes visant le personnel du Service de police de la Ville de Montréal et effectue les vérifications de sécurité entourant l'embauche du personnel policier et civil. Cette division est composée de la Section des enquêtes spéciales, de la Section des enquêtes internes et du Module de l'embauche.

En 2004, la Division a reçu 4 547 demandes d'enquêtes et de vérifications, réparties comme suit :

790 demandes d'enquêtes dont :

- 615 enquêtes de réputation concernant l'embauche de candidats policiers et civils (Module de l'embauche)
- 107 ouvertures de dossiers d'enquêtes spéciales (Section des enquêtes spéciales)
- 68 enquêtes pour manquements disciplinaires (Section des enquêtes internes)

1 886 demandes de vérifications ayant trait au profil disciplinaire pour fins de promotions, de probations, de certificats de reconnaissance professionnelle, de citations, de décorations et de médailles pour 20 et 30 ans de services distingués.

1 871 demandes de vérifications ayant trait aux vérifications de sécurité pour autoriser l'accès aux locaux du Service, ainsi que concernant les cadets policiers, les brigadiers scolaires et les demandes émanant de services policiers extérieurs.

Enquêtes spéciales

La Section des enquêtes spéciales est responsable des enquêtes criminelles visant un policier du SPVM ou de tout autre service policier, à la demande du ministre de la Sécurité publique.

Durant l'année 2004, la Section a reçu 107 demandes d'enquêtes. De ce nombre, 42 demandes demeurent sous enquête et 59 ont été classées de la façon suivante :

	SPVM	Autres services de police
Dossiers avec mise en accusation	0	3
Dossiers classés inactifs ou non fondés ou sans mise en accusation	48	8

Déontologie

Le Commissaire à la déontologie policière du Québec a transmis 402 plaintes déontologiques concernant des policiers du SPVM. Le rôle du Module de la déontologie, qui relève de la Section des enquêtes spéciales, est de coordonner et d'assurer la transmission des éléments nécessaires aux enquêtes du Commissaire.

Loi sur la police

Assujetti à la Loi sur la police, le SPVM doit aviser le ministre de la Sécurité publique de toute allégation d'infraction criminelle commise par un membre de son personnel policier (articles 286, 287 et 288). Le SPVM a ainsi communiqué de tels avis à 72 reprises en 2004.

Le Service doit également se plier aux exigences de l'article 118 de cette loi, qui porte notamment sur la divulgation, par le policier à son directeur, de tout autre emploi ou de tout autre revenu provenant d'une entreprise. En tout, 189 policiers ont signalé un deuxième emploi. Deux signalements font l'objet d'enquêtes, non complétées pour l'instant.

De plus, conformément au premier paragraphe de l'article 119 de la Loi, un policier du SPVM a été destitué automatiquement après avoir été reconnu coupable, par voie de mise en accusation, de fabrication de preuve en vertu de l'article 137 du Code criminel.

Enquêtes internes

La Section des enquêtes internes est responsable d'enquêter sur toute allégation provenant de superviseurs ou d'officiers cadres concernant un manquement au Règlement sur la discipline interne des policiers et policières du SPVM.

Enquêtes disciplinaires

Durant l'année 2004, en réponse aux 68 demandes d'enquêtes reçues, la Section des enquêtes internes a traité 50 dossiers de nature disciplinaire, répartis comme suit :
30 dossiers faisant l'objet de procédures
12 dossiers sans mise en accusation (SMA)
5 dossiers traités à notre niveau
3 dossiers perte de juridiction

Pour la même période, 22 autres dossiers demeurent sous enquête.

Auditions disciplinaires

Les auditions disciplinaires découlent des dossiers traités et classés pour audition durant l'année en cours ou durant l'année précédente. Pour l'année 2004, 25 auditions disciplinaires ont été tenues, dont 7 devant un comité de discipline et 18 devant un officier de direction.

Pour les 38 chefs d'accusation portés contre des policiers du SPVM, ont été émis 1 verdict de non-culpabilité et 37 verdicts de culpabilité portant sur 36 policiers ; les sanctions se répartissent comme suit :

- 19 suspensions totalisant 56 jours de suspension sans traitement
- 17 réprimandes
- 1 avertissement
- 0 mutation
- 0 rétrogradation
- 0 destitution

Sanctions selon l'article 49 du Règlement 106-1 de la C.U.M.

Au regard de cet article, les 22 chefs d'accusation ayant abouti à un verdict de culpabilité pour 19 policiers ont généré les sanctions suivantes :

- 4 réprimandes
- 8 avertissements
- 10 suspensions totalisant 16 jours de suspension sans traitement

Enquêtes en vue d'embauche

Sous la responsabilité de la Section des enquêtes internes, le Module de l'embauche a effectué 541 enquêtes de réputation pour l'embauche de personnel postulant (policiers et civils).

Ce Module a également effectué 1 880 enquêtes* de sécurité sur des personnes, pour différents motifs, réparties comme suit :

- 1 182 vérifications de sécurité pour accès aux locaux
- 338 vérifications de sécurité pour stagiaires
- 189 vérifications de sécurité pour cadets policiers
- 154 vérifications pour brigadiers scolaires
- 17 vérifications pour le compte de services policiers extérieurs

* Certaines enquêtes ont été effectuées à la suite de demandes provenant de l'année précédente.

AUTRES UNITÉS RELEVANT > DE LA DIRECTION



Direction des communications d'urgence, du Bureau du taxi et du Bureau du remorquage

Centre d'urgence 9-1-1

Le programme d'assurance qualité lancé au début de 2003 a suscité beaucoup d'intérêt dans le milieu des centres d'urgence du Canada. À cet effet, les organisateurs du congrès de l'*Association of Public-Safety Communications Officials International* (APCO), tenu à Montréal en août 2004, ont demandé à la direction du Centre d'urgence 9-1-1 de Montréal de venir présenter les tenants et les aboutissants de ce programme.

Par ailleurs, le Centre d'urgence a débuté les travaux d'implantation d'une interface permettant l'échange direct d'informations avec Urgences-santé; il sera ainsi possible de transmettre à cette dernière les données nécessaires à la localisation de l'événement lors d'un appel pour un recours simple, ce qui augmentera sensiblement l'efficacité de traitement de ce type d'appels.

Contrôle – activités	2003	2004
Nombre d'appels	1 376 705	1 383 388
Temps moyen de traitement	47 s	48 s
% appels : délai de réponse de 0 à < 6 s	96 %	97 %
% appels : délai de réponse de 6 à < 12 s	1 %	1 %
% appels : délai de réponse de 12 s et +	3 %	2 %
Taux de conformité	–	89 %

Bureau du taxi et Bureau du remorquage

Le Bureau du taxi a poursuivi l'étude du projet de relance du transport adapté privé par taxi à Montréal. Pour ce faire, le Bureau du taxi et le Bureau du remorquage (BTR) ont entrepris une consultation auprès des représentants de l'industrie et de la clientèle cible, et cela, à l'aide de groupes témoins. Le Bureau du taxi a aussi réalisé un bon coup en mettant fin aux activités d'une entreprise qui gérait un important parc de véhicules-taxis, dont la mécanique était dans un état lamentable.

Bureau du taxi	2003	2004
Plaintes reçues	378	382
>de l'industrie	102	127
>du public	269	251
>divers	7	4
Transactions SAAQ	50 369	53 425
Renouvellements de permis de travail	4 788	4 774
Examens	899	1 038
Taux de réussite à l'examen	60 %	50 %
Acquisitions de permis de taxi	287	298
Renouvellements de permis de taxi	4 724	5 125

Pour le Bureau du remorquage, l'année 2004 fut marquée par des modifications de la réglementation, touchant notamment les articles relatifs au dépannage des véhicules.

Bureau du remorquage	2003	2004
Permis de transport	408	389
Permis d'exploitation	238	110
Permis de chauffeur	998	485
Plaintes reçues	11	90
>de l'industrie	4	77
>du public	7	10
>divers	0	3

CONSEIL DE DIRECTION > AU 31 DÉCEMBRE 2004

Membres



M. Michel Sarrazin
Directeur du Service



M. Yves Charette
Directeur adjoint
Direction des opérations



M. Marc St-Laurent
Directeur adjoint
Direction de l'administration



M. Marc Parent
Assistant directeur
Adjoint exécutif au directeur



M. Jacques Lelièvre
Assistant directeur
Conseiller au chef de la
Direction des opérations



M. Daniel Randall
Assistant directeur
Service à la communauté Ouest



M. Jean-Guy Gagnon
Assistant directeur
Service à la communauté Sud



M. Yvan Delorme
Assistant directeur
Service à la communauté Nord



M. Pierre-Paul Pichette
Assistant directeur
Service à la communauté Est



M. Mario Gisondi
Assistant directeur
Service des enquêtes spécialisées
et du soutien aux opérations



M. Jean-Yves Michaud
Assistant directeur
Service des ressources
matérielles et des systèmes
d'information



M. François Landry
Assistant directeur
Service des ressources
humaines



M. Richard Boyer
Directeur de la Direction des
communications d'urgence,
du Bureau du taxi et du Bureau
du remorquage



Mme Diane Bourdeau
Assistant directeur
Service de la planification
stratégique et budgétaire



M. Yves Surprenant
Assistant directeur
Service des affaires
publiques

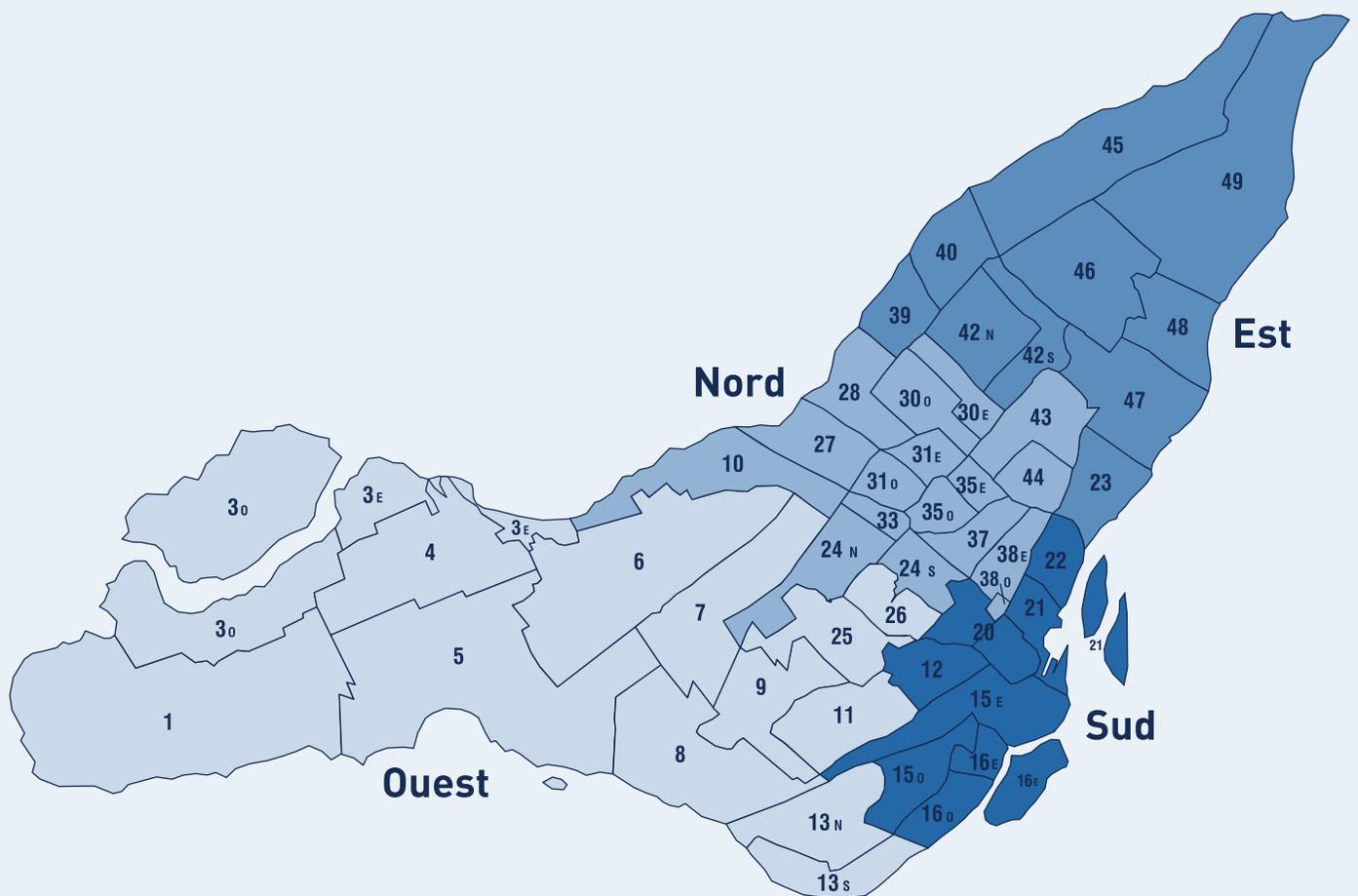


M^e Suzanne Bousquet
Assistant directeur
Service des affaires
juridiques



Mme Francine Chometon
Assistante administrative
Direction du Service

> CARTE DU TERRITOIRE



Crédits

Produit par la Section des communications stratégiques
Service des affaires publiques
Service de police de la Ville de Montréal
Quartier général
1441, rue Saint-Urbain, 6^e étage
Montréal (Québec) H2X 2M6

Gestion de projet et coordination

Josée Lina Alepin

Chargée de communication
Section des communications stratégiques

Louise Boisvert

Chef de section
Section des communications stratégiques

Anne Hallée

Conseillère en communication
Section des communications stratégiques

Rédaction

Josée Lina Alepin

Chargée de communication
Section des communications stratégiques

Anne Hallée

Conseillère en communication
Section des communications stratégiques

Stéphane Ruel

Chargé de communication
Section des communications stratégiques

Michel Tanguay

Consultant externe

Collaboration à la recherche et à la rédaction

Annie Audette

Agente de ressources humaines
Section de la gestion du personnel civil

Francine Chometon

Assistante administrative
Direction du Service

Gilbert Cordeau, Ph. D.

Conseiller en planification
Section de la recherche et de la planification stratégique

Suzanne Lachance

Chef de section
Section de la dotation et de la gestion de l'absentéisme

Josée Larivée

Assistante administrative
Direction de l'administration

Mireille Lux

Conseillère en communication
Section des communications stratégiques

Lynn Pelletier

Responsable de la statistique
Section de l'information policière et de l'archivage

Nathalie Pelletier

Assistante administrative
Direction des opérations

France Thibault

Coordonnatrice en ressources humaines
Section du programme d'accès à l'égalité et de la qualité de vie au travail

Révision linguistique

Françoise Labelle

Consultante externe

Coordination graphique

Norman Hogue

Graphiste
Section des communications stratégiques

Conception et graphisme

Primeau & Barey

communication graphique
Consultants externes

Photographies

Raymond Duplantie

Photographe
Division de l'identification judiciaire

Joseph Passaseo

Photographe
Division de l'identification judiciaire

Claude Reynolds

Photographe
Division de l'identification judiciaire

Charles Viguier

Photographe
Section des communications stratégiques

ISBN : 2-7647-0478-X

Dépôt légal

Bibliothèque du Québec,

Bibliothèque du Canada

Mai 2005

Disponible sur le site Internet :

<www.svvm.qc.ca>.

Also available in English.

